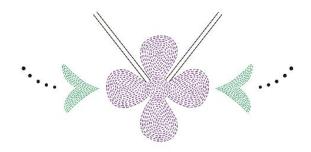
National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls



Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées Processus de collecte de la vérité Première partie - Audiences publiques

Edmonton Inn, salle de bal Wildrose Edmonton, Alberta



**TRADUCTION** 

Le jeudi 9 novembre 2017 Audience publique Volume No. 25

Edward Lavallée, Daniel Powder et Roxanne Roan, en lien avec Madeline Margaret Gignac;

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson, en lien avec Mary Jean Kreiser;

Berna Barore, en lien avec Ruth Nora Cocks

#### INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450, chemin Canotek, Ottawa (Ontario) K1J 9G2 Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613-748-6043 – Télécopieur : 613-748-8246

#### COMPARUTIONS

Assemblée des Premières Aucune comparution Nations

Gouvernement de l'Alberta Ashley Gélinas (étudiante en droit)

Laura MacLean (étudiante en

droit)

Gouvernement du Canada Christine Ashcroft

(avocate)

Institute for the Advancement Aucune comparation

of Aboriginal Women

Pauktuutit Inuit Women of Aucune comparution

Canada, Saturviit Inuit
Women's Association of
Nunavik, AnânauKatiget
Tumingit Regional Inuit
Women's Association Inc.,
Ottawa Inuit Children's
Centre, Manitoba Inuit
Association

Women of Metis Nation / Les Alexandria Winterburn Femmes Michif Otipemisiwak

Remarque: Pour le registre des présences, les avocats et représentants sont considérés présents qu'ils aient assisté à une audience publique ou à toutes les audiences publiques tenues pendant la journée dans la salle de bal Wildrose (salle n° 2 des audiences publiques) de l'Edmonton Inn and Conference Centre.

#### III

#### TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Audience nº 1 Témoins: Edward Lavallee, Daniel Powder et Roxanne Roan Concernant Madeline Margaret Gignac Devant le commissaire Brian Eyolfson Avocate de la Commission: Jennifer Cox Grand-mères, Aînés, Gardiens du savoir: Emily Mesher	1
Registraires : Tasha-Dawn Doucette / Bryan Zandberg Commissaire à l'assermentation de la province de l'Alberta Jeff Weigl	:
	43
Témoins : Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson En lien avec Mary Jean Kreiser, née St. Savard Devant le commissaire Brian Eyolfson Avocate de la Commission : Jennifer Cox Grand-mères, Aînés, Gardiens du savoir : Irene Morin Registraires : Tasha-Dawn Doucette / Bryan Zandberg Commissaire à l'assermentation de la province de l'Alberta Jeff Weigl	
Audience n° 3	83
Témoin : Berna Barore  En lien avec sa sœur Ruth Nora Cocks  Devant le commissaire Brian Eyolfson  Avocat de la Commission : Breen Ouellette  Soutien de Berna : Helen Boucher  Grand-mères, Aînés, Gardiens du savoir : Rick Lightning  Registraire : Bryan Zandberg  Commissaire à l'assermentation de la province de l'Alberta  Jeff Weigl	:

#### LISTE DES PIÈCES

No	DESCRIPTION	PAGE
	ins : Edward Lavallee, Daniel Powder et Roxanne Roan es (code : P1P05P0304)	
1	Dossier contenant deux images numériques de membres de la famille.	43
2	Déclaration écrite de quatre pages de Virginia Mary Anne Crombie en date du 6 novembre 2017 à Pontrilas, Saskatchewan.	43
Bren	ins : Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterso da St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson es (code : P1P05P0305)	on,
1	Dossier contenant une image numérique.	83
	in : Berna Barore es (Code : P1P05P0303)	
1	Dossier contenant les images affichées à l'écran pendant l'audience publique.	118
2	Rapport du médecin légiste.*SCELLÉ* sur l'ordre du commissaire Eyolfson le 2 mai 2018.	118
3	Commission des plaintes du public contre la GRC Dossier de la plainte officielle n° 2008-1688, comptant 17 pages (formulaire de plainte officielle de trois pages et lettres adressées à Mme Barore par la Commission en date : 1) du 30 juin 2008; 2) du 9 juillet 2008; 3) du 14 août 2008; 4) du 14 septembre 2008; 5) du 14 octobre 2008; 6) du 15 novembre 2008; 7) du 6 avril 2009; 8) du 14 avril 2009 (deuxième page manquante soumise); 9) du 14 mai 2009.	118

1	Edmonton (Alberta)
2	La séance débute le jeudi 9 novembre 2017 à 9 h 41.
3	Audience nº 1
4	Témoins : Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan
5	en lien avec Madeline Margaret Gignac
6	Devant le commissaire Brian Eyolfson
7	Avocate de la Commission : Jennifer Cox
8	Grand-mères, Aînés, Gardiens du savoir : Emily Mesher
9	Registraires : Tasha-Dawn Doucette / Bryan Zandberg
10	Commissaire à l'assermentation de la province de
11	l'Alberta : Jeff Weigl
12	ME JENNIFER COX : Donc Monsieur le
13	Commissaire, j'aimerais vous présenter Ed Lavallee, qui est
14	directement à ma gauche. À côté de lui, c'est Danielle et
15	à côté d'elle, c'est Roxanne. Ed souhaite faire sa
16	déclaration solennelle sur la plume.
17	Donc Monsieur le Registraire, si vous pouvez
18	m'aider.
19	Voilà.
20	EDWARD LAVALLEE, déclaration solennelle
21	ME JENNIFER COX : (Incompréhensible) vous
22	pouvez avoir le microphone.
23	M. EDWARD LAVALLEE : Voulez-vous que je
24	commence?
25	ME JENNIFER COX : Oui, Ed, si vous voulez

1	bien commencer en parlant un peu de vous au commissaire.
2	M. EDWARD LAVALLEE : D'accord. Je m'appelle
3	Ed Lavallee. Je suis je suis je veux je souhaite
4	raconter l'histoire de ma sœur. Une des personnes qui
5	touche… est touchée par ces événements terribles… terribles
6	qui se passent au Canada depuis plusieurs années. Je sais
7	que ce n'est que… que récemment qu'une commission a été
8	établie pour pour les femmes autochtones disparues et
9	assassinées partout au pays. Ce… ce processus se poursuit
10	depuis bien bien trop longtemps.
11	Et je suis heureux que le gouvernement
12	canadien a a décidé en fait a été forcé par nos femmes et
13	nos dirigeants autochtones qui qui ont établi cette
14	commission pour découvrir les raisons les raisons pour
15	lesquelles ces événements terribles se produisent partout
16	au pays avec nos femmes autochtones partout au Canada.
17	C'est honteux honteux ce qui arrive dans la société
18	canadienne, et ça doit… ça doit être raconté.
19	Je… mais je veux vous raconter notre
20	histoire. Je m'appelle Ed Lavallee. Je… j'habite ici, à
21	Edmonton, mais je suis originaire de la Saskatchewan, de la
22	Sturgeon Lake First Nation en Saskatchewan, et notre
23	famille est vient de on a été classés à l'origine comme
24	Métis.

En... en Saskatchewan, on a grandi dans une

communauté qui s'appelle Fish Lake. Mon père était Antoine (transcription phonétique) Lavallee, il était un trappeur métis. Et ma mère s'appelait Bernadette Rabbitskin (transcription phonétique) de la Big River First Nation, et ils se sont rencontrés vers la fin des années 1930 et ont fondé une belle famille de 12 enfants. Et je... avec ma sœur décédée, Madeline, c'est une des... Madeline est celle dont je veux vous parler.

Elle est la deuxième... aînée des 12 membres de notre... notre famille qui a grandi... en fait mon grand-père, Louis (transcription phonétique) Lavallee, était un trappeur et aussi un... un commerçant de fourrure dans le nord de la Saskatchewan, et ils ont habité à Lavallee Lake dans le nord de la Saskatchewan et... et ont vécu dans ce qu'on appelle maintenant le Parc national de Prince Albert. Mais quand ce parc a été établi en 1928, puis agrandi davantage en 1938, toutes les familles qui vivaient à l'intérieur des limites de ce... de ce parc ont dû quitter... ont été forcées de quitter les limites de ce qui est maintenant le Parc national Prince Albert, et bien sûr notre... je... notre famille... mon... la famille de mon père et ses frères ont dû... se sont dispersés dans le nord de la Saskatchewan.

Mon père a emmené sa famille à un endroit qui s'appelle Stoney Lake et il est graduellement déménagé à

Big River pendant un certain temps, la réserve Big River.

Parce qu'il n'était pas... il n'est pas membre d'une Première

Nation. Il était Métis. Il ne pouvait pas vivre dans... on ne

pouvait pas vivre dans les réserves. On a vécu brièvement

dans la réserve Little Red River en Saskatchewan, et après

à l'époque, le... les Métis vivaient hors réserve... hors... des

réserves routières dans les familles et, mais le... le... le

gouvernement CCF à l'époque a entendu parler de la

situation difficile des Métis et nous a donné une petite

communauté qui s'appelle Fish Lake. Ça se trouve dans la

région du lac Emma, et il y a maintenant une réserve en

deux sections; 12 familles sont déménagées dans cette...

cette communauté appelée Fish Lake, et c'est là que notre

famille a grandi. On... On vivait dans une... dans une cabane

en bois rond avec nos frères et sœurs.

Et bien sûr, le... le commerce de la fourrure ne pouvait pas vraiment soutenir une grande famille. En fait, vous savez, le Canada a été établi comme pays de commerce de la fourrure au... au Canada, c'est comme ça que notre pays est né, hein, le Canada. C'est le commerce de la fourrure qui a établi le Canada comme... comme une Première Nation. Et bien sûr, tous... tous nos peuples autochtones au... au Canada travaillaient dans ce commerce et au fil des ans, et bien sûr, beaucoup de nos peuples autochtones travaillaient dans ce commerce... la fourrure... le commerce de

1	la fourrure. Et bien sûr… eh bien, on était assez fiers de
2	faire partie de ce commerce, vous savez, même si on était
3	marginalisés de sorte qu'on ne pouvait pas faire de… de
4	gros profits, gagner notre vie dans ce… ce genre de
5	société.
6	Mais en tout cas, ce qui est arrivé dans…
7	pendant qu'on vivait là, beaucoup d'entre nous, bien sûr,
8	ont quitté Fish Lake. Ma sœur… ma sœur aînée, s'est jointe
9	à la réserve de Sturgeon Lake en se mariant. Madeleine, ma
10	deuxième sœur aînée, celle dont je vais parler. Oui, elle
11	s'est mariée ou vivait en union de fait avec son premier
12	son premier mari dans la région de Fish Lake, puis est
13	finalement déménagée à Prince Albert, en Saskatchewan;
14	c'est la ville de Prince Albert.
15	Mais je… je veux juste vous donner un genre
16	de petit scénario de… avant de raconter son histoire.
17	Madeleine a vécu… vivait, comme je l'ai dit,
18	à… à Fish Lake, a rencontré son premier conjoint de fait,
19	Bill Eclaire (transcription phonétique), et ils ont eu
20	trois… trois filles, et je pense qu'ils… ils sont déménagés
21	à Prince Albert… et… parce que… parce que… oh ce n'était
22	pas Bill Eclaire, c'était Doug (transcription phonétique)
23	Eclaire, Doug Eclaire.
24	Que dans dans notre la nature de notre
25	notre existence dans notre société à l'époque, beaucoup de

nos... de nos gens, parce qu'ils sont pauvres, n'ont pas 1 2 d'emploi stable, et ils... naturellement, ils n'avaient, vous savez... ne pouvaient pas soutenir... ne pouvaient pas subvenir 3 aux besoins de leur... leur famille à cause des mauvaises 4 5 conditions, et bien sûr, quand on vit dans ce genre de société, on est pauvre. Il n'y a pas d'emplois, donc on se 6 tourne vers beaucoup de choses négatives dans le... dans la 7 vie de tous les jours. Et c'est ce qui est arrivé à 8 Doug Eclaire. 9 Il... il est devenu... parce qu'il était sans 10 11 emploi et il a commencé à agresser ma sœur et ils... ils se sont graduellement séparés. Ma sœur a rencontré un autre 12 homme et l'a marié. 13 14 Mais je veux... je veux lire un texte que ma... une des filles... la fille aînée de ma sœur qui est disparue. 15 Je dois dire que ma... ma sœur, Madeline Margaret 16 Gignac Lavallee, a été portée disparue en 1981 à 17 l'extérieur de Prince Albert. Et elle est restée disparue 18 pendant quatre... quatre ans. 19 20 Naturellement, quand elle a été portée disparue, la... la famille... la famille... parce qu'il y a 21 beaucoup de membres de la famille et plusieurs communautés, 22 23 Big River, Sturgeon Lake, Chitek Lake, beaucoup de et... et 24 Montreal Lake. Beaucoup de gens connaissaient notre famille et quand ils... quand ils ont appris... quand ils sont su... 25

1	quand il ont appris et entendu que ma sœur était… était
2	portée disparue, bien sûr, ç'a touché tous les membres de
3	notre famille. Ils étaient horrifiés quelque chose comme ça
4	soit arrivé.
5	Je veux juste vous lire l'extrait de
6	Marlene Crombie Lavallee, la fille aînée de Madeline. Je
7	vais juste commencer à lire.
8	« À l'âge de 49 ans, notre mère,
9	Madeline Margaret Gignac Lavallee,
10	née le 6 mai 1982, a été portée
11	disparue à l'extérieur du vieux
12	Broadway Hotel à Prince Albert, en
13	Saskatchewan, vers minuit le 20 octobre
14	1981. Elle était… elle avait demandé à
15	sa nièce, Geraldine Moose Hunter
16	(transcription phonétique), qui
17	travaillait au bar de l'hôtel à
18	l'époque, de lui appeler un taxi, et
19	elle était sortie l'attendre dehors.
20	Maman était allée magasiner plus tôt
21	cet après-midi-là. Il… à l'Armée du
22	Salut, pour du tissu pour faire des
23	couettes, et elle s'était arrêtée à
24	l'hôtel pour un… pour quelques verres
25	après son magasinage. Mais parce

# AUDIENCE PUBLIQUE 8 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	qu'elle était alcoolique, l'après-midi
2	s'est étiré jusqu'à la fin de la
3	soirée. Maman avait accepté de garder
4	les enfants de Geraldine le lendemain.
5	Alors elle a laissé son sac d'achats
6	pour que Geraldine l'apporte le
7	lendemain matin. Il s'était mis à
8	neiger à Prince Albert ce soir-là.
9	Maman vivait avec son mari Arthur
10	(transcription phonétique), Arthur
11	Gignac, et leur fille LoriAnne
12	(transcription phonétique) dans un
13	sous-sol sur East Hill, à dix ou onze
14	pâtés de maisons de l'hôtel. Lorsque
15	Geraldine est arrivée chez ma mère le
16	lendemain matin pour emmener ses tous
17	ses enfants, c'est le mari inquiet de
18	ma mère, Art (transcription
19	phonétique), qui l'a accueillie; il
20	était revenu à la maison la veille,
21	après son travail à couper des arbres
22	dans le bois. Art a dit à Geraldine que
23	Madeline n'était pas rentrée à la
24	maison la nuit d'avant. Geraldine a
25	laissé ses enfants pour trouver … un

# AUDIENCE PUBLIQUE 9 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	autre moyen pour faire garder ses
2	enfants. Art a envoyé LoriAnne à
3	l'école, puis il m'a appelée, Virginia
4	May (transcription phonétique), et
5	Marlene Crombee (transcription
6	phonétique) pour voir si… où maman
7	était. Mon mari, Kenneth (transcription
8	phonétique), et moi, et nos trois
9	enfants, qui vivaient aussi à Prince
10	Albert à cette époque. Je n'avais pas
11	eu de nouvelles de maman, et pour
12	permettre à Art de… de partir à la
13	recherche de maman, j'ai accepté avec
14	plaisir que LoriAnne vienne chez nous
15	en autobus après l'école pour qu'elle
16	reste avec sa famille pendant qu'Art
17	faisat ses recherches.
18	(Incompréhensible) pendant qu'Art
19	commençait ses recherches, j'ai aussi
20	commencé à m'informer pour voir si les
21	si un des chauffeurs de taxi Grey Cab
22	était allé chercher maman… maman à
23	l'hôtel la veille. La répartition … le
24	répartiteur des taxis n'a pas pu me
25	donner de renseignements définitifs, et

1	les visites de suivi au poste de taxi
2	pour parler aux chauffeurs qui avaient
3	travaillé le soir de la disparition de
4	ma mère n'ont rien donné non plus. Et
5	elles n'ont pas donné d'autres
6	résultats. On a appris par la suite que
7	maman et son frère, Joe Lavallee
8	(transcription phonétique), et ensuite
9	une amie, et Doug Eclaire, l'oncle de
10	l'ancien conjoint de fait de Madeline,
11	avaient apparemment bu quelques verres
12	ensemble à l'un des hôtels dans
13	l'après-midi précédent, mais c'était le
14	seul… le seul contact qu'ils ont eu.
15	Encore une fois, Doug Eclaire avait
16	entendu dire que maman était allée
17	boire à une maison précise dans la
18	ville. Avec Doug Eclaire et l'aide
19	d'Art, on a aussi vérifié à cette
20	maison, mais les gens qui étaient là ne
21	pouvaient rien se rappeler ou rien
22	confirmer. Je suis aussi allée chez la
23	cousine de maman Grace Bird
24	(transcription phonétique), à quelques
25	pâtés de maisons de chez maman, mais

## AUDIENCE PUBLIQUE 11 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

Maman n'était pas là. On a téléphoné 1 2 chez des membres de la famille près de Sturgeon, la réserve de Sturgeon Lake, 3 4 et personne ne savait où se trouvait 5 Maman. Ma sœur, Darlene (transcription phonétique), qui vivait à Livock, en 6 7 Alberta, a téléphoné peut-être le lendemain de la disparition de maman 8 pour savoir si maman allait bien. Elle 9 avait fait un cauchemar dans lequel 10 11 maman se faisait battre. Mais qu'elle et moi et d'autres personnes entourions 12 13 maman dans un cercle pour la protéger. 14 Quand elle s'est réveillée, elle avait froid. Elle avait l'impression de 15 dormir sur un coussin de neige. Je 16 devais dire... Maman n'était pas revenue... 17 Oh, j'ai dû lui dire que maman n'était 18 pas rentrée à la maison la veille, mais 19 20 qu'on espérait toujours qu'elle se pointerait ou téléphonerait. Je ne 21 voulais pas confirmer que moi aussi je 22 23 sentais que quelque chose de tragique était arrivé à maman. Les années ont un 24 peu affaibli ma mémoire, mais c'est mon 25

1	meilleur souvenir de ce qui est arrivé
2	le jour… dans les jours qui ont suivi
3	la disparition de ma mère. Après avoir
4	épuisé toutes les pistes immédiates,
5	Art et moi avons abandonné et on s'est
6	rendu au poste de police. À l'époque,
7	il fallait attendre au moins 24 heures
8	avant de pouvoir produire un rapport de
9	personne disparue. Aussi, on nous a
10	rappelé qu'il était possible que maman
11	soit partie volontairement et ne
12	souhaite pas être contactée. Je ne sais
13	pas à quelle vitesse l'affaire de ma
14	mère a été examinée, mais la GRC a bel
15	et bien ensuite mené une enquête
16	méthodique et persistante. Au cours de
17	la première année et demie, j'ai
18	rencontré la GRC à plusieurs reprises
19	pour des entrevues sur la disparition
20	de notre mère pour essayer de fournir
21	le plus d'information que je pouvais me
22	rappeler. Les policiers ont, bien sûr,
23	interrogé beaucoup de personnes. Je
24	devrais dire que quelqu'un de notre
25	famille était dans la GRC; elle

1	s'appelle Ansis Thomas (transcription
2	phonétique) et elle a joué un rôle
3	déterminant pour nous aider à essayer
4	de trouver notre sœur disparue. »
5	Elle était… elle était, eh bien selon
6	la coutume indienne, elle était notre
7	sœur, parce qu'elle était notre cousine
8	germaine. Elle continue ici : « Je suis
9	allée quelques fois avec deux
10	policières pour fouiller les régions en
11	périphérie de la ville. De notre côté,
12	Art et moi avons cherché dans
13	différentes rues et on s'est promenés
14	sur les sentiers riverains de PA, et
15	j'allais de temps en temps chercher de
16	mon côté dans le… le Little Red River
17	Park et le long de l'autoroute 55. On
18	s'est découragés de marcher dans la
19	forêt et les boisés, et je me suis
20	finalement rendu compte que ça ne
21	donnait rien. La forêt à l'extérieur de
22	Prince Albert est trop vaste. Je n'ai
23	pas parlé à LoriAnne des recherches
24	qu'on faisait. Je travaillais à temps
25	plein. On ne pouvait pas lui donner de

# AUDIENCE PUBLIQUE 14 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	renseignements définitifs sur l'endroit
2	où ma mère aurait pu aller parce qu'on
3	ne le savait pas. Tout ce qu'on pouvait
4	faire, c'est prier, et si je me
5	souviens bien, on a prié une fois ou
6	deux avec les enfants. Ça doit avoir
7	été une période très confuse pour
8	LoriAnne, mais on ne voulait pas dire
9	ce qu'on craignait. On a essayé de
10	rester de demeurer positifs et
11	d'apporter notre aide, que maman
12	téléphonerait et reviendrait bientôt à
13	la maison. Le temps a passé, et il
14	était difficile de rester en contact
15	avec Art. On a fini par apprendre qu'il
16	s'était mis à boire excessivement, mais
17	qu'enfin il avait demandé de l'aide par
18	l'intermédiaire de l'église de l'Armée
19	du Salut. C'est là qu'il a suivi une
20	réhabilitation et vivait à The Bridge
21	(transcription phonétique), un refuge
22	pour hommes, et allait à l'église. Art
23	est il est maintenant décédé. »
24	C'était le mari de ma sœur
25	Madeline. « C'est seulement maintenant

1	que je me rends compte qu'Art a dû
2	vivre beaucoup de stress à l'époque et
3	qu'il a probablement été interrogé à
4	plusieurs reprises. La GRC m'a
5	récemment confirmé qu'Art n'était pas
6	considéré comme suspect et que les deux
7	autres suspects avaient été éliminés. À
8	la période de l'année… à la période…
9	la… à la fin de l'année, Darlene et son
10	mari (incompréhensible) sont descendus
11	de Livock, en Alberta, pour prendre
12	LoriAnne à leur charge. »
13	LoriAnne est la plus jeune des
14	filles de Madeline. « Ils l'ont élevée
15	comme leur propre fille. À un moment
16	donné au cours des premiers mois de
17	l'enquête, on a reçu un indice… disant
18	que maman vivait à l'extérieur de la
19	ville dans une ferme et qu'elle ne
20	voulait pas qu'on communique avec elle.
21	On a reçu l'appel d'un policier
22	concernant ce renseignement, mais plus
23	tard, on en a reçu un autre… Des
24	excuses d'un autre policier, car ce
25	renseignement n'avait pas été vérifié.

1	Éventuellement, une vidéo d'Échec au
2	crime a été produite et diffusée sur la
3	chaîne locale CTVIB TV et présentait un
4	résumé de… du soir où maman est
5	disparue. Dans la vidéo, des acteurs
6	montraient maman qui parlait à un homme
7	dans une camionnette d'une demi-tonne
8	rouge avec des rayures blanches de
9	-
9	chaque côté avant qu'elle entre dans
10	l'hôtel. Une description de son cas a
11	été donnée et une demande faite pour
12	que quiconque aurait des renseignements
13	communique avec Échec au crime local de
14	la GRC. La vidéo donnait aussi un
15	numéro… que n'importe qui pouvait
16	appeler sous le couvert de l'anonymat.
17	Je ne sais pas si la GRC a reçu des
18	appels à la suite de cette vidéo. Tout
19	au long des années, le cas de maman
20	était… a été traitée par différents
21	enquêteurs, lorsque de temps à autre,
22	les agents chargés de son cas passaient
23	à d'autres détachements. Il est
24	possible que ma mère ait été prise pour
25	une prostituée lorsqu'elle se tenait à

# AUDIENCE PUBLIQUE 17 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	l'extérieur de l'hôtel, ce soir-là, à
2	attendre son taxi. Elle était
3	alcoolique et aurait été en profond
4	état d'ébriété. Elle a probablement
5	pensé que son taxi était arrivé et est
6	ainsi devenue victime d'un prédateur.
7	Le 5 mai 1985, trois ans et demi après
8	la disparition de maman, un fermier a
9	trouvé des restes humains sur une terre
10	qu'il venait d'acheter, à environ cinq
11	milles à l'est de Prince Albert. Je
12	Virginia (transcription phonétique)
13	vivait à Nipawin quand j'ai reçu un
14	appel de mon ancienne voisine à Prince
15	Albert, qui m'informait des nouvelles à
16	la radio. Après avoir écouté et entendu
17	moi-même les nouvelles, j'avais la
18	forte intuition que c'était les restes
19	de ma mère, Madeline, car je venais de
20	prier pour que les souffrances de notre
21	famille prennent fin. J'ai communiqué
22	immédiatement avec la GRC et ils ont
23	demandé si je… je me rappelais ce que
24	portait ma mère. Je savais de quoi
25	avait l'air son manteau. Le genre de

1	pantalons et d'autres vêtements qu'elle
2	portait habituellement et la taille de
3	ses chaussures. Mon beau-père, Art,
4	vivait aussi dans la région de Nipawin
5	et m'a décrit les souliers de maman et
6	m'a rappelé qu'elle portait une bague
7	de famille à laquelle il manquait une
8	pierre. J'ai donné ces renseignements à
9	la GRC. À l'époque, ils n'avaient pas
10	trouvé la bague, mais ils ont dit
11	qu'ils retourneraient avec un détecteur
12	en métal pour voir s'ils pouvaient
13	trouver la bague. La GRC pensait qu'on
14	devrait aller voir les vêtements, mais
15	il aurait fallu attendre quelques
16	jours, car les vêtements de maman
17	étaient chez le nettoyeur. Et il
18	faudrait quelques jours avant que les
19	articles soient retournés. Quand Art et
20	moi sommes arrivés à Prince Albert, la
21	GRC avait trouvé la bague. Art et moi
22	sommes allés ensemble à la GRC et avons
23	vu les vêtements et les souliers et
24	confirmé qu'ils appartenaient tous à
25	maman, à maman Oui, ils appartenaient

# AUDIENCE PUBLIQUE 19 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	à maman. On a aussi confirmé que maman
2	portait parfois du vernis à ongles
3	rouge foncé. La découverte des restes
4	humains de maman a définitivement
5	confirmé en partie nos soupçons de ce
6	qui lui était arrivé. On soupçonnait
7	qu'elle avait été assassinée la nuit
8	même de sa disparition. Au moins, on a
9	pu tenir des funérailles
10	traditionnelles et placer ses restes
11	près de ceux de ses ancêtres au
12	cimetière autochtone de Sturgeon Lake.
13	En écoutant les tambours battre à ses
14	funérailles, j'ai été touchée
15	profondément et j'ai enfin pu laisser
16	aller mes larmes. Enfin, maman était
17	avec son peuple, là où elle aurait dû
18	être pendant toutes ses années. Pour
19	moi, ce n'était que le début de ma
20	véritable période de guérison. Mais je
21	me demande, peut-on vraiment guérir au
22	cours de cette vie? J'ai l'impression
23	que je serai rétablie seulement lorsque
24	je retrouverai ma mère dans les temps
25	éternels. »

### Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	Oui, il y avait… on a eu… après que ses
2	restes ont été retrouvés, (incompréhensible) réglé, ou les
3	préoccupations de notre… notre famille, et en fait on était
4	horrifiés de… d'apprendre l'état dans lequel elle a été
5	trouvée. Le fermier n'avait trouvé que son crâne. Et la
6	façon dont on a pu établir que c'était bien elle, c'est à
7	cause de ses… sa bague et certains de ses vêtements. Mais
8	elle a été ramenée à la réserve de Sturgeon Lake.
9	À ce moment, on était membres de… devenus
10	membres de la réserve de Sturgeon Lake, parce que, après
11	l'adoption du projet de loi C-31 par le Parlement canadien,
12	on a pu devenir des Indiens inscrits parce que notre… notre
13	grand-mère venait de cette réserve.
14	Mais en tout cas, on a eu des funérailles
15	très… c'était très… émouvant pour notre sœur à l'époque.
16	C'était une façon de trouver un peu de paix, mais la
17	douleur était… était encore très… très évidente dans toute
18	la communauté. Parce que la majorité des gens dans la
19	réserve étaient des membres de la famille.
20	Je poursuis l'extrait : « L'affaire de la
21	disparition de notre mère, Madeline,
22	avait été traitée au départ par la GRC
23	de Prince Albert, mais en août 2016, la
24	fille cadette de Madeline, LoriAnne
25	Gignac de Grande Prairie, en Alberta, a

# AUDIENCE PUBLIQUE 21 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	reçu l'appel de la Brigade des affaires
2	non résolues de la GRC de Saskatoon, et
3	on l'a informée que le cas de notre
4	mère Madeline… oui, notre mère… oui,
5	l'affaire de Madeline Gignac avait été
6	désignée une affaire non résolue. Et
7	elle avait été réassignée à la Brigade
8	des affaires non résolues de la GRC.
9	La GRC voulait rencontrer et interroger
10	LoriAnne. Quand LoriAnne a reçu l'appel
11	de la Brigade des affaires non résolues
12	de la GRC, elle a communiqué avec moi,
13	la plus vieille des trois dernières
14	filles de Madeline, et elle a demandé
15	si je l'accompagnerais, avec notre sœur
16	Darlene, à l'entrevue. Moi, bien sûr,
17	je voulais me joindre à elles.
18	Le 9 septembre 2016, 25 ans après la
19	disparition de maman, les trois sœurs,
20	on est allées à l'entrevue dans un
21	espoir renouvelé que l'affaire de maman
22	serait éventuellement résolue. On nous
23	a donné l'occasion de poser toutes les
24	questions qu'on voulait et de fournir
25	toute nouvelle information dont on

1	pouvait se souvenir. Au mois d'août
2	dernier de 2017, la Brigade des
3	affaires non résolues de la GRC à
4	Saskatoon a de nouveau communiqué avec
5	LoriAnne pour lui dire que le suspect
6	principal dans le meurtre de notre mère
7	était décédé à l'hôpital de Victoria à
8	Prince Albert. Cette nouvelle a ramené
9	toutes sortes d'émotions conflictuelles
10	pour chacune d'entre nous.
11	À l'âge de 65 ans, je suis l'aînée de
12	mes sœurs. J'ai ressenti de nouveau du
13	stress à la pensée de revoir les
14	questions entourant la disparition de
15	Maman. La deuxième aînée, Darlene, qui
16	aura 63 ans ce mois-ci, a toujours
17	espéré une confession de la part du
18	meurtrier de notre mère sur son lit de
19	mort. Notre sœur cadette, LoriAnne,
20	maintenant âgée de 49 ans, avait fait
21	de son mieux pour enfouir sa douleur.
22	Et les dernières nouvelles ont ramené
23	les sentiments de vulnérabilité et de
24	confusion qu'elle avait ressentis à
25	l'âge de 12 ans lorsque maman est

1	disparue.
2	Au cours de cet appel, une policière
3	spéciale, Donna (transcription
4	phonétique), nous a été affectée, et
5	c'était vraiment facile de lui parler.
6	Elle nous a dit qu'on pouvait l'appele:
7	n'importe quand si on avait des
8	questions. J'ai dressé une liste de
9	16 questions, et ensuite, j'ai
10	communiqué avec cette policière qui a
11	répondu patiemment et doucement à
12	toutes mes questions. Entre autres, je
13	lui ai posé la question suivante :
14	« Pourquoi LoriAnne et moi n'arrivons
15	pas à trouver de renseignements sur
16	notre… notre mère, Madeline Gignac,
17	dans aucun des sites Internet sur les
18	femmes autochtones disparues et
19	assassinées de la Saskatchewan? » On
20	avait toutes les deux commencé à avoir
21	l'impression que notre mère n'avait
22	jamais existé. Je suis vraiment
23	contente d'avoir posé la question, car
24	j'ai appris que lorsqu'on retrouve les
25	restes d'une personne disparue, le nom

1	de cette personne est retiré de toutes
2	les listes de personnes disparues.
3	Cette réponse a éclairci le mystère et
4	éliminé le sentiment croissant
5	d'injustice et de frustration que nous
6	ressentions.
7	On pourrait en dire tellement plus sur
8	l'histoire de maman. Ma belle maman
9	n'aurait pas dû avoir à subir cette fin
10	tragique.
11	Elle avant tant souffert déjà… Déjà,
12	des incidents de violence conjugale
13	extrêmement graves pendant une période
14	de 12 ans dans sa première union de
15	fait. La pauvreté extrême de la vie
16	dans une communauté métisse isolée du
17	nord de la Saskatchewan. Vivre
18	principalement de la terre et ne
19	recevoir qu'occasionnellement des bons
20	de subsistances de… du ministère des
21	Ressources naturelles. Maman n'avait
22	jamais bu d'alcool avant l'âge de
23	25 ans; vers cet âge, elle a perdu sa
24	propre mère à un sort semblable au sien
25	la sienne aussi à l'extérieur de la

1	même ville de Prince Albert. Et aussi
2	pendant l'hiver. Le deuil et les larmes
3	de maman pour la mort par congélation
4	de sa mère vers 1957 a provoqué chez
5	son conjoint de fait des explosions
6	extrêmes de rage et de violence contre
7	elle lorsqu'elle buvait. Je me souviens
8	d'un incident où une bouteille d'alcool
9	avait été placée dans la bouche de
10	maman et elle n'avait d'autre choix que
11	de boire. Après ça, elle a accepté de…
12	oui, après ça, elle a accepté de boire
13	avec mon mon premier beau-père chaque
14	fois qu'il le demandait. Maman a
15	bientôt appris que l'alcool pouvait
16	engourdir une partie de sa peine et de
17	sa misère et elle n'a plus résisté à la
18	boisson. Éventuellement, elle est
19	devenue alcoolique. À cause de son
20	alcoolisme, les services sociaux lui
21	ont pris ses trois premiers enfants :
22	Virginia, Darlene, et Linda
23	(transcription phonétique). Plus tard,
24	maman m'a dit qu'elle avait souffert
25	d'une dépression nerveuse après avoir

1	perdu ses enfants. Et elle sortait
2	dehors et nous appelait. Nous, les
3	enfants, sommes restés en contact avec
4	maman pendant qu'on était en famille
5	d'accueil, et on lui rendait visite
6	pendant les Fêtes. Par la suite, maman
7	a eu son fils David (transcription
8	phonétique) et ensuite LoriAnne, et
9	éventuellement les liens familiaux ont
10	été rétablis. On a manqué tant de nos
11	jeunes années avec notre mère
12	bien-aimée et à l'âge adulte, notre
13	temps avec elle a été coupé court.
14	Maman nous a laissé un très grand legs
15	d'amour. Malgré le fait qu'elle a subi
16	tant de violence et de pauvreté, maman
17	avait la capacité d'endurer et de faire
18	contre mauvaise fortune bon cœur. Elle
19	était très bienveillante, clémente,
20	douce, généreuse, accueillante,
21	travailleuse et débrouillarde. Elle
22	était une couseuse de perles
23	méticuleuse, une ménagère, elle
24	procurait de la nourriture et des
25	vêtements propres et elle était une

1	entrepreneure qui a vendu de jolies
2	broderies perlées pendant bien des
3	années. Mais par-dessus tout elle… elle
4	était la… la meilleure des mères. »
5	Bien sûr, ce texte a été rédigé par sa fille
6	aînée, Virginia MaryAnne Matlin Marlene Crombie. Oui, donc
7	je voulais raconter publiquement notre histoire de comment
8	nous… notre sœur nous manque. Je… au fil des années, je…
9	je… je… je suis allé à l'école pour terminer mon…
10	achever mon école publique et j'ai eu de la difficulté à
11	terminer mon secondaire, puis je suis allé à l'université.
12	Mais j'ai dû abandonner Le… la façon dont notre famille
13	fonctionnait à l'époque, dans les années 1950, c'est que
14	les membres aînés de la famille, quand ils allaient à
15	l'école, devaient abandonner l'école pour subvenir aux
16	besoins de la famille. C'est c'est comme ça que toutes
17	toutes les familles fonctionnaient à l'époque. J'imagine,
18	jusqu'à un certain point, c'est ce qui arrivait tout au
19	long des années 1960, 1970 et 1980 pour un grand nombre de
20	nos nos familles vivant en campagne dans les réserves et
21	la population métisse aussi, donc c'était notre coutume.
22	Et aujourd'hui, parce que je suis allé à
23	l'université, j'ai pu travailler pendant la majorité de ma
24	vie. Je n'ai presque jamais été en chômage et j'ai
25	travaillé pour tous les ordres de gouvernement en gestion

#### AUDIENCE PUBLIQUE 28 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	de programmes et j'ai travaillé avec nos organisations
2	autochtones aussi. Et on m'a demandé de participer à notre
3	mouvement politique autochtone au Canada.
4	Et aujourd'hui, bien sûr, j'ai j'ai j'ai
5	77 ans. J'ai pris ma retraite il y a un certain temps. Mais
6	maintenant, je suis… je fais beaucoup de bénévoles…
7	bénévolat et je travaille avec beaucoup d'Autochtones ici,
8	à Edmonton. Je travaille avec les sans-abri. J'ai travaillé
9	pour le Bissell Centre pendant quelques années comme Aîné
10	là-bas. J'offrais des conseils aux sans-abri et aux
11	personnes aux prises avec l'alcoolisme et la toxicomanie,
12	et c'est ce que je fais actuellement. Je… je fais encore
13	partie d'un bon nombre de conseils d'administration
14	autochtones et d'autres organisations. Et aussi avec je
15	travaille avec beaucoup de personnes handicapées dans la
16	ville. Et j'ai avec moi, pour m'appuyer ici aujourd'hui, ma
17	fille adoptive, Danielle Powder.
18	On collabore sur le… pour le rapport et le
19	projet de l'Amiskwaciy History Series pour nous assurer que
20	la véritable histoire des peuples autochtones est racontée
21	ici, en Alberta.
22	Et j'ai mon autre sœur, Roxanne Roan. Roxanne
23	et moi travaillons dans dans un autre domaine, le
24	mouvement bispirituel au Canada, et aussi ici, en Alberta.
25	Elle a elle est une des plus grandes partisanes, et elle a

### Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	travaillé elle-même à faire des documentaires sur les
2	personnes bispirituelles. Et je suis tellement heureux
3	qu'elles puissent… s'asseoir avec moi et m'appuyer.

Mais je voulais donner ma propre interprétation pour expliquer ces événements tragiques qui arrivent à notre peuple au Canada. Vous savez, si le Canada est censé... Nous... les peuples autochtones au Canada sommes au bas de l'échelle de la société canadienne. Et c'est pourquoi on est tous très... très pauvres. On n'est pas... très peu d'entre nous entrent maintenant dans la classe moyenne, mais on n'est pas... pas... oui, on n'est pas égaux dans... dans cette société canadienne. Et donc on... on a... Nos institutions au Canada ne racontent pas la bonne histoire de nos peuples.

Et ce n'est que maintenant que la société canadienne, à cause des horribles histoires des pensionnats indiens, que la population canadienne découvre la façon dont on est... on a été traités. Et parce qu'on n'est pas respectés dans la société, je ne pense pas qu'on est respectés. Il y a... il y a des tentatives... des tentatives en ce moment, il y a tout ce processus de réconciliation partout au pays. Je suis heureux que certaines... certaines des organisations canadiennes... des institutions (incompréhensibles) font... essaient de faire quelque chose à ce sujet, mais elles ne travaillent pas assez vite.

#### Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

Quand on a, vous savez que notre... beaucoup d'Autochtones ont maintenant... sont déménagés dans des centres urbains partout au Canada. La moitié de la population autochtone vit maintenant dans des centres urbains. Mais ceux qui sont venus ici pour vivre dans un centre urbain, un grand nombre de nos gens n'ont pas fait d'études officielles, ou... ou n'ont pas les compétences pour se trouver du travail et ainsi de suite, allé à (incompréhensible) beaucoup... la majorité de notre... notre population est sans emploi.

Quand nos membres sont sans emploi, n'ont rien à faire, naturellement ils... Leur système social est chambardé, on, on sait que... on entend dire... ou on leur dit continuellement que nous sommes... à cause de notre système social dysfonctionnel notre... et le taux de chômage élevé parmi nos membres, à l'heure actuelle, je pense que le taux de chômage pour la majorité de la société est de six pour cent, alors que le nôtre... notre taux de chômage est d'environ six ou sept fois plus élevé que... que la... la norme au... au Canada, et donc ça entraîne chez beaucoup d'entre nous... de ne pas... ou ça détruit nos familles et nos vies. On n'a pas d'emploi. Et par conséquent, on... beaucoup d'entre nous qui déménageons dans les villes devenons sans-abri et vous savez, la dernière culture de sans-abri à Edmonton. La majorité des sans-abri ici, à Edmonton, sont des

1 Autochtones. Hé, c'est une sacrée honte.

Je... et j'ai... j'ai travaillé toute ma vie pour... pour aider notre... notre peuple à essayer de s'améliorer, mais je sais que maintenant... maintenant on fait des progrès. On entend dire que le... le taux d'assiduité et d'obtention de diplôme d'études secondaires chez nos jeunes a... le taux a augmenté, et le nombre de nos autres membres qui passent à... à des études supérieures pour devenir des professionnels a augmenté.

On vient juste d'apprendre que… eh bien, qu'un Autochtone a été… a été nommée à la… la Cour suprême du Canada, ce qui est, wow, c'est… c'est génial, mais je me souviens l'époque où… Oh, dans les années 1960, on pouvait compter le nombre de personnes qui obtenaient un diplôme d'études secondaires et se rendaient à l'université, et après les premiers avocats dans la… oui, les quelques premiers qui achevaient leurs études. Naturellement, quand on est au dernier échelon de la société, il n'y a pas de respect pour nos peuples. Et notre… l'histoire de nos peuples n'est pas racontée dans la société.

Et je viens tout juste d'apprendre de l'Alberta... l'Alberta Teachers' Association, qui encourage maintenant tous leurs enseignants à commencer à enseigner la véritable histoire des peuples autochtones au Canada, ce qui est plutôt gratifiant à savoir, et je pense qu'ils... ils

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 ont commencé à faire quelque chose dans ce domai	1	ont	commence	á	faire	quelque	chose	dans	ce	domaır
--	---	-----	----------	---	-------	---------	-------	------	----	--------

Mais je pense que ça, c'est... parce qu'il n'y a pas de respect pour les femmes dans la société canadienne, c'est pour ça qu'on trouve ça horrible... les horribles incidents horrifiants de nos femmes autochtones disparues et assassinées.

Nos peuples... un grand nombre d'hommes non autochtones voient nos... nos femmes comme faciles à draguer. Surtout dans ... dans les tavernes partout au pays, et c'est terrible à dire, mais c'est ... c'est évident. Tout le monde sait que le système social ici, au... au Canada, c'est ce qui arrive dans... dans notre société. Des hommes... des hommes non autochtones, et certains de nos hommes aussi, ont draqué nos femmes et les font boire dans les hôtels, et les font boire, et les sortent, et je ne sais pas pourquoi ils doivent... pourquoi ils doivent sortir et les battre à mort juste parce que... pour satisfaire leurs désirs, c'est (incompréhensible), je dirais seulement leurs désirs.

Parce que j'ai grandi en sachant que… que ces hommes non autochtones m'ont dit eux-mêmes qu'ils... qu'ils désirent nos femmes, mais sont-ils obligés... doivent-ils aussi les tuer? C'est... c'est ce que je... je pense qui est honteux dans la société canadienne. Je pense que tout cet incident après cette Commission j'espère qu'une de leurs

# Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	recommandations soit que les hommes, de la société
2	non autochtone, soient tenus de parler de leurs vrais
3	leurs véritables sentiments pour nos femmes. La façon dont
4	ils traitent nos femmes.
5	Ils doivent tenir des des cercles de
6	discussion de guérison à ce sujet partout au pays, et
7	j'espère que c'est cette Commission recommande ça comme
8	une des priorités absolues. OK, merci.
9	ME JENNIFER COX : Alors, Ed, si avez autre
10	chose à ajouter?
11	M. EDWARD LAVALLEE : Pardon?
12	ME JENNIFER COX : Avez-vous autre chose à
13	dire?
14	M. EDWARD LAVALLEE: Non, mais je oui, je
15	je suis content que le gouvernement canadien a a donné de
16	l'argent pour que cette Commission soit établie. Je sais
17	qu'il y a eu beaucoup de problèmes avec cette Commission.
18	Beaucoup de nos nos membres disent qu'elle n'est pas gérée
19	convenablement. Et que… mais je pense que c'est en voie
20	d'être réglé. Et je… j'espère que si le gouvernement
21	canadien devait donner plus plus d'argent, assurez-vous
22	que cette Commission est fait des entrevues, parce que
23	beaucoup de nos femmes et des familles touchées par… par
24	ces horribles événements dans dans la société canadienne
25	soit réglé.

Je... je... j'espère que si on a besoin de plus
d'argent, il faut avoir des conclusions complètes de la...
cette Commission... de nos... nos femmes autochtones disparues
et assassinées. Et je veux remercier les gens qui me
soutiennent, Danielle et...

MME ROXANNE ROAN : J'aimerais te remercier de m'avoir invitée, Ed, à ce rassemblement très important. Ça me serre vraiment le cœur d'entendre les histoires. Moi aussi, j'ai fugué à un moment donné. Je suis devenue très spirituelle et quand je suis revenue à la réserve, je n'aimais pas ça.

Je vais juste vous parler un peu de moi et je suis heureuse d'avoir été invitée parce que j'ai quelques mots à dire aussi, parce que moi aussi, j'ai presque été victime disparue et assassinée. C'est en 1983 que j'ai commencé à me tenir dans la rue et avec des fugueurs aussi. Et mes parents tentaient constamment de me trouver, et ils me trouvaient d'habitude à Edmonton.

Mais la partie dont je voulais parler c'est... c'est frais dans mon esprit, et je dois vivre avec ça tous les jours. Je... je vis avec de l'anxiété. Mais je la traite avec du foin d'odeur, du foin d'odeur et mon éducation en tant que membre des Premières Nations. Ça me rend... c'est ce qui me rend forte. En 1983, j'avais volé le véhicule de mes parents pour me rendre à Edmonton. Je ne buvais pas à

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

l'époque, et je n'ai pas bu avant l'âge de 28 ans à cause 1 2 des croyances qu'on m'avait enseignées quand j'étais jeune.

> À mon retour chez moi, en revenant en 1983, sur l'autoroute RE2 un peu dépassé Millet, on descend une côte, on remonte, un policier de la GRC m'a arrêtée, et j'avais peur parce que je n'avais qu'un permis d'apprenti à l'époque et je pensais que j'allais avoir des problèmes, et ça a été l'inverse. Il a regardé mon identité et a dit : « Sors du véhicule. » Je lui ai demandé... j'ai demandé au policier : « Quoi... qu'est-ce que j'ai fait de mal? » Il a dit : « Non, tu n'as pas de questions à me poser. Sors du véhicule. » À l'époque, j'étais jeune et j'avais une mini-jupe et des talons aiguille et une veste de cuir et un petit T-shirt, et donc je me demandais pourquoi... Pourquoi est-ce qu'on me demande de sortir du véhicule?

> J'essayais de demander à l'agent, mais il n'arrêtait pas de me dire de me taire. Alors je commençais à avoir encore plus peur, parce qu'on ne me laissait pas parler. Donc il... il m'a tirée de l'autre côté... le côté du passager du véhicule... de mon propre véhicule. Bien du véhicule de mes parents. Il m'a mis sur le capot et il a dit : « Mets les mains sur le capot. » Et je ne voulais pas le faire, et il les a mises là.

Juste d'entendre certaines des histoires de ces femmes, il fallait que je parle un peu de la mienne,

#### AUDIENCE PUBLIQUE 36 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

parce que comme je me tenais là, il a écarté mes jambes 1 2 avec son bâton. Il a dit : « Vous autres, les sales indiennes, vous aimez faire ce genre de choses, non? » Et 3 j'ai dit : « Comment pouvez-vous faire ça? » Il m'a poussé 4 5 la tête et a dit : « Ferme... ferme ta q.... Je sais que tu vas aimer ça. » Et j'ai dit : « Vous ne pouvez pas me faire ça. 6 7 Ça ne... ça ne se peut pas. » J'en ai vu beaucoup... j'ai recherché beaucoup 8 d'aide pour mon... mon traumatisme que j'ai... qui a causé... qui 9 cause... qui a été... que je porte depuis longtemps. 10 11 Il s'est mis à me tripoter. À m'enlever mes sous-vêtements. Je l'ai entendu descendre sa fermeture 12 13 éclair et je me suis dit : « Oh mon Dieu, cette personne 14 est censée me protéger. Cette personne est censée m'aider. » Alors que je pleurais de plus en plus fort, un 15 véhicule s'est rangé près de lui et a demandé de l'aide. 16 Sans ce véhicule, je ne sais pas ce qui serait arrivé cette 17 fois-là. 18 Ensuite, il m'a frappée avec la matraque sur... 19 20 sur les jambes et il a dit : « Ne dis rien. » Il… « Je sais où tu habites. Je sais que tu ne peux rien faire. » Il a 21 dit : « Je suis un agent de la GRC et tu n'es qu'une sale 22 23 petite putain d'Indienne. » Il a dit... eh bien il en a dit 24 bien plus que ça, et ensuite il a couru vers ce véhicule. Il m'a dit de m'en aller. 25

### Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

37

Comme j'essayais de m'en aller, je ne pouvais 1 2 pas... je suis tombée... je suis tombée devant mon véhicule et me suis écorché le genou. J'ai sauté dans le véhicule et je 3 suis partie. Pendant... pendant plusieurs jours, je n'ai pas 4 5 dormi, pensant qu'il allait venir à ma recherche parce qu'il savait où j'habitais. Il connaissait mon adresse et 6 7 tout. Puis une de mes amies m'a téléphoné et a dit... 8 elle a dit ... : « Qu'est-ce que tu fais? » J'ai dit : « Non, 9 rien. » « Veux-tu m'accompagner à Vancouver? » J'ai dit : 10 11 « Allons-y. » On est allée à Vancouver. On a été à Vancouver pendant quatre jours. Et elle dit : « Allons 12 13 ailleurs. » Et j'ai dit : « Où... où est-ce qu'on va? » Elle 14 voulait aller à Los Angeles, et j'ai dit... et je lui ai raconté mon histoire; j'ai dit : « Je dois aller loin. » 15 J'ai peur de la police ici au Canada. » 16 J'ai quitté le Canada. J'étais à Los Angeles 17 et je vivais dans un... dans la rue, en mangeant ce qu'on 18 trouvait dans les bennes à rebuts et... pendant trois ans et 19 20 demi. Je dois avoir porté mes vêtements pendant huit mois... les mêmes vêtements parce que j'étais tellement sous le 21 22 choc. 23 Mon amie que j'avais accompagnée est devenue 24 prostituée. Elle le faisait pour qu'on ait un endroit où dormir. Elle s'est fait arrêter par la police de Los 25

#### 38 AUDIENCE PUBLIQUE Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1	Angeles et ils l'ont emmenée… ils l'ont emmenée et ils sont
2	venus me chercher aussi, même si je dormais à l'hôtel. Ils
3	nous ont mises en prison à Los Angeles, ils nous ont
4	détenues là pendant six mois.

Je n'avais même pas rien fait. Et j'étais en prison. J'essayais simplement de survivre. Juste parce que j'étais une Autochtone, Première Nation. Pourquoi sommes-nous aussi mal traitées? C'est ce que je me demandais continuellement. Tous les jours... chaque jour quand je vois un policier de la GRC ou un agent de police, je tremble, j'ai peur. Vont-ils me faire ça?

J'ai maintenant 50 ans et je vis toujours avec cette anxiété. Je suis allée voir beaucoup de thérapeutes pour en parler. Ça m'aide à me débarrasser de tout ce que je porte. Je n'ai jamais vraiment parlé en public de ce qui m'est arrivé quand j'étais jeune.

Il m'arrive de penser que c'est peut-être la GRC qui tue les femmes autochtones parce qu'ils se foutent de nous en tant que peuple. J'ai raconté l'histoire à ma grand-mère parce que je n'avais pas téléphoné depuis plus de cinq ans. Ils pensaient que j'étais morte. Ils ont fait une cérémonie pour aller à ma recherche pour voir si j'étais vivante. Mon propre peuple était un peuple de cérémonies. Ils m'ont trouvée. Quand ils m'ont trouvée, j'étais... j'avais trouvé quelqu'un pour prendre soin de moi.

#### AUDIENCE PUBLIQUE 39 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	Il était Espagnol. Je remercie encore cette famille qui
2	s'est occupée de moi.
3	Après cinq années à avoir peur du Canada, de
4	rentrer à la maison, je sais que ce n'est pas seulement moi
5	qui ai subi ce traitement.
6	Je pensais qu'un jour je raconterais mon
7	histoire dans un livre ou un documentaire parce que les
8	gens doivent voir la vérité de la façon dont on nous traite
9	depuis trop longtemps. Il faut que ça cesse.
10	J'ai des sœurs, et leurs enfants, ils ont des
11	enfants à leur tour. J'ai peur pour eux qu'ils soient
12	traités comme je l'ai été quand j'étais adolescente. Parce
13	que là d'où je viens (s'exprime dans une langue
14	autochtone), le village de Wetaskiwin est tellement
15	raciste. Il n'y a rien que des magasins de prêteurs sur
16	gages et des magasins de boisson. C'est tellement
17	lamentable. Et ils se moquent de nous tous les jours. Ça me
18	dégoûte. Mais ce qui m'encourage, c'est d'allumer mon foin
19	d'odeur, de croire en qui je suis.
20	On a accueilli les nouveaux arrivants on a
21	pris soin d'eux. Vous devriez revenir et prendre soin de
22	nous aussi. On a pris soin de vous et on vous a aimés, et
23	on vous a montré comment vivre sur… au Canada, que vous
24	avez appelé.
25	Ce n'était pas… j'ai été… C'est une des

### 40 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	premières fois où j'ai presque été violée, mais j'ai été
2	violée deux fois après ça. Mais j'ai vécu une adolescence
3	horrible. Et je continue de survivre et je remercie le
4	Créateur, et je remercie Ed de m'avoir laissée venir pour
5	parler un peu de moi-même. Et je prie pour toutes les
6	femmes portées disparues.
7	Et je me souviens de mon amie qui a traversé
8	le Canada à pied. C'est une ancienne prostituée. Ils
9	étaient… et elle m'a téléphoné en disant : « Je vais
10	traverser le Canada à pied. » Parce qu'elle s'est rappelé
11	que je lui avais raconté mon histoire et elle a dit : « Tu
12	devrais marcher avec nous. » Et j'ai répondu : « Je ne peux
13	pas faire ça », j'ai dit. « Mais vas-y ». Ay-ay. Merci de
14	m'avoir laissée raconter un bout de mon histoire. Merci,
15	Ed.
16	M. EDWARD LAVALLEE : Merci, ma sœur, merci
17	beaucoup. Ay-ay.
18	ME JENNIFER COX : Monsieur le Commissaire, je
19	me demande si vous avez
20	(CRI)
21	UN INTERLOCUTEUR : Ça, c'est le cri d'un
22	bison. Et c'est pour les femmes. Notre grand-mère, qui
23	s'appelait Vera Martin, nous a donné ce don. Elle l'a
24	transmis à moi et à mes filles pour qu'elles le
25	transmettent à toutes les femmes pour qu'on ne perde plus

jamais nos voix, qu'on soit tristes ou joyeuses. On 1 2 l'utilise. Il vient du plus profond de nous-mêmes. Et Vera Martin a recu ce cri du bison dans une suerie lorsqu'on lui 3 a demandé d'aller faire une cérémonie pour les femmes au 4 5 pénitencier de Kingston. Et elle a demandé aux femmes leur nom et elles ne pouvaient même dire leur propre nom. 6 Elles sont tellement conditionnées à garder 7 le silence. Elles ne pouvaient même pas exprimer leur 8 propre nom et dire qui elles sont. Donc notre merveilleuse 9 et extraordinaire défunte grand-mère, notre défunte grand-10 11 mère, Vera Martin, a fait une prière dans cette suerie et demandait des directives. Une femme (incompréhensible) est 12 entrée dans sa suerie et lui a donné ce don et lui a dit à 13 14 jamais ensemble (incompréhensible) ensemble (incompréhensible) on a ce don. Donc je vous donne ce don 15 et je... et je remercie ce... cette enquête qui se poursuit, la 16 plus longue période où on peut montrer le... les médias et 17 les médias sociaux ont exercé une influence sur les 18 opinions personnelles, et pour être témoins durant ceci, 19 20 merci (s'exprime dans une langue autochtone) Roxanne Roan. Vous (incompréhensible) signifie 21 (incompréhensible) dans notre langue. Donc c'est le cri 22 23 d'un bison et si une femme veut que sa voix soit entendue 24 aujourd'hui, levez-vous et faites-le maintenant et vous ne serez plus jamais réduites au silence. Dites-moi de le 25

#### AUDIENCE PUBLIQUE 42 Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	refaire. Voulez-vous vous lever et le faire avec moi?
2	Allons-y tous ensemble. Force. Nous retrouverons notre
3	force et nous ne la perdrons plus jamais. C'est la raison
4	d'être de cette enquête, un, deux, trois, allons.
5	(CRIS)
6	UN INTERLOCUTEUR : Merci.
7	M. EDWARD LAVALLEE : Merci beaucoup. Oui, je
8	je connaissais très bien Vera Martin. J'ai travaillé avec
9	elle à Edmonton avant son départ pour le monde spirituel.
10	Elle était une puissante guérisseuse et aussi une puissante
11	défenderesse de nos peuples. Merci beaucoup.
12	ME JENNIFER COX : Donc Monsieur le
13	Commissaire, je me demande si vous avez des questions?
14	COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Je n'ai pas
15	d'autres questions.
16	Mais Ed, j'aimerais vraiment vous remercier
17	d'être venu et d'avoir participé à l'enquête ce matin et de
18	nous avoir parlé de votre sœur, Madeline, et aussi de nous
19	avoir partagé vos points de vue et vos recommandations. Je
20	suis très reconnaissant que vous soyez venu nous raconter
21	votre histoire. Merci beaucoup.
22	Roxanne, je veux aussi vous remercier de nous
23	avoir raconté votre histoire, d'avoir eu la force de nous
24	raconter votre… votre expérience. Merci beaucoup.
25	M. EDWARD LAVALLEE : Merci.

# Edward Lavallee, Danielle Powder et Roxanne Roan (Madeline Margaret Gignac)

1	М	E JENNIFER COX : Alors si nous pouvons
2	conclure ou leve	er cette séance, s'il vous plaît.
3	С	OMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Nous pouvons
4	lever cette séar	ce. Merci.
5	М	E JENNIFER COX : Donc nous avons des cadeaux
6	pour vous, Ed.	
7	М	. EDWARD LAVALLEE : Pardon?
8	М	E JENNIFER COX: Nous avons des cadeaux pour
9	vous et Roxanne.	
10	М	. EDWARD LAVALLEE : Oui.
11	Pièces (code	e : P1P05P0304)
12	Pièce 1 :	ossier contenant deux images numériques
13	f	Camiliales.
14	Pièce 2 :	éclaration écrite de quatre pages de
15	V	rirginia Mary Anne Crombie en date du
16	6	novembre 2017 à Pontrilas, en
17	S	askatchewan.
18	La séance est	suspendue à 11 h 41.
19	Audience n° 2	
20	Lorna Martin, Ga	il Kreiser Leech, Sharon Patterson,
21	Brenda St. Savar	d, Joyce Eagle et Arlene Pearson
22	En lien avec Mar	ry Jean Kreiser née St. Savard
23	Devant le commis	saire Brian Eyolfson
24	Avocate de la Co	ommission : Jennifer Cox
25	Grand-mères, Aîr	és, Gardiens du savoir : Irene Morin

1	Registraires : Tasha-Dawn Doucette / Bryan Zandberg
2	Commissaire à l'assermentation de la province de
3	l'Alberta : Jeff Weigl
4	La séance reprend à 12 h 2.
5	ME JENNIFER COX : OK. Donc Monsieur le
6	Commissaire, j'aimerais vous présenter Gail Martin (sic),
7	désolée, Lorna Martin. Gail, (incompréhensible), Arlene,
8	qui est directement devant moi, Sharon qui porte le gilet
9	rouge, et à côté d'elle sa sœur, Brenda. Nous souhaitons
10	déclarer de dire la vérité sur la… avec la plume d'aigle,
11	s'il vous plaît.
12	LORNA MARTIN, Déclaration solennelle
13	GAIL KREISER LEECH, Déclaration solennelle
14	SHARON PATTERSON, Déclaration solennelle
15	BRENDA ST. SAVARD, Déclaration solennelle
16	JOYCE EAGLE, Déclaration solennelle
17	ARLENE PEARSON, Déclaration solennelle
18	ME JENNIFER COX : Donc Monsieur le
19	Commissaire, nous allons commencer avec Lorna, qui est
20	assise ici sur la première chaise.
21	Et Lorna, si vous voulez bien commencer en
22	parlant un peu de vous au commissaire.
23	MME LORNA MARTIN : Bonjour. Je m'appelle
24	Lorna Martin; mon nom spirituel est (s'exprime dans une
25	langue autochtone). Je suis née et j'ai grandi à Edmonton.

45 Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1	J'habite actuellement à Ottawa, en Ontario.
2	Je suis ici pour raconter l'histoire de ma
3	mère, ou du moins une partie de son histoire. Son… ma mère
4	s'appelle Mary Jean. Elle était… voici son certificat de
5	naissance. Il le nom qu'il indique est
6	Marie Jean St. Savard. Le nom de mariée de ma mère est
7	certaines personnes l'appelaient aussi Mary Jane
8	(transcription phonétique). Son nom de mariée est Kreiser.
9	Elle est née le 12 septembre 1938 à Wabasca-Desmarais, en
10	Alberta, aussi dans la Première Nation des Cris de
11	Bigstone.
12	Son père s'appelait Pierre St. Savard
13	(transcription phonétique). Le nom de famille qui se trouve
14	aussi sur le certificat de naissance est St. Savard.
15	J'imagine qu'en anglais, ça se prononce St. Savard,
16	S-A-V-A-R-D. Grand-papa Pierre St. Savard, mari
17	d'Adelaide Crow (transcription phonétique). Adelaide est
18	ma la mère de ma mère.
19	Je tiens aussi une lettre que je viens de
20	demander au détachement de la GRC de Slave Lake en date du
21	20 septembre 2017. Ça fait partie de mes recherches
22	d'information sur mon côté de la famille parce que mon
23	deuxième fils était… il est ferronnier et il demandait…
24	était en train de faire une demande de numéro de sécurité
25	sociale auprès des États-Unis pour obtenir un emploi

Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

là-bas. 1

4

9

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

2 Donc ceci indique le nom de ma mère, Mary Jean Kreiser, et le numéro du dossier de police, qui 3

5 « Elle a été portée disparue en 1987.

Ce dossier fait toujours 6

l'objet d'une enquête policière. 7

est 1988-0454, et ça indique ... une note :

Si vous avez d'autres questions sur 8

cette affaire, veuillez communiquer

10 avec le département. »

> Et elle est signée. En 1987, en juillet, je suis déménagée en Ontario avec mon défunt mari et notre fils de trois ans. Je suis aussi devenue enceinte là-bas, au cours de l'été, de notre deuxième enfant. Je vous donne ces renseignements, parce que ça dit... là où j'étais et... et le... certaines des choses que je vivais au moment de la disparition de ma mère.

J'avais parlé à mes sœurs quelques fois au cours de l'automne de 1987, et elles disaient qu'elles n'avaient pas eu de nouvelles de notre mère à l'Action de grâce. Et c'était inhabituel parce que notre mère communiquait toujours avec nous... à tous les congés ou pour les anniversaires, que ce soit en personne ou un court appel téléphonique tout comme... Vous savez, j'ai dit court, parce que ça aurait pu être un court appel ou une lonque

Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1	conversation,	mais	elle	communiquait	toujours	avec	nous.
---	---------------	------	------	--------------	----------	------	-------

Mon deuxième fils est né en mars 1988 et il est né avec une veine détachée dans le cœur et il a subi une opération cardiaque à l'âge de dix ans. Donc c'est une autre... une autre raison pour laquelle je ne cherchais pas de près notre mère dans... dans les premières années. J'avais beaucoup de pain sur la planche.

Et mon fils a en fait... Il a subi deux arrêts cardiaques... Eh bien on... on ne savait pas ce qu'il avait. Il... il respirait drôlement et étrangement un jour, et on a abouti à l'urgence et heureusement parce qu'il... son cœur s'était arrêté. Donc c'était mon urgence immédiatement… mon bébé pendant… pendant quelques années, mais il… il est en excellente santé maintenant. C'est un jeune homme.

Je voulais commencer par ça et... eh bien, peut-être que je peux céder la parole à ma sœur Arlène, qui peut... qui peut continuer l'histoire. Eh bien c'est elle qui a signalé la disparition de notre mère à Edmonton.

MME ARLENE PEARSON : Oui, bonjour. Je m'appelle Arlene Pearson Kreiser et c'est moi qui ai signalé la disparition de ma mère en septembre 1987.

Elle était venue en visite de Slave Lake pour demeurer avec moi et à l'époque, elle était… comment dire? En partie séparée de son conjoint de fait, Al Moller (transcription phonétique). Et restait chez moi pendant

(Mary Jean Kreiser)

qu'elle était en visite, et éventuellement, il est venu la chercher environ une semaine plus tard, et je pouvais voir qu'elle ne voulait pas vraiment partir avec lui parce qu'ils ne s'entendaient vraiment pas. Mais elle est partie quand même et a convenu de revenir chez moi pour l'Action de grâce de la même année.

Et... eh bien dans les semaines qui ont suivi, elle ne s'est jamais présentée ou rien donc... ce qui ne lui ressemblait vraiment pas, parce que... surtout pour des événements familiaux et des choses comme ça. Elle... elle s'assurait toujours d'appeler ou... ou de venir en personne, n'est-ce pas. Donc je l'ai laissée aller pendant environ une semaine après l'Action de grâce et après je... Ça me chicotait et ça n'arrêtait pas de me chicoter, et je me suis dit : « quelque chose ne va pas », et j'ai essayé de communiquer avec elle, et quand je l'ai fait, son téléphone était débranché et... Eh bien personne n'avait eu de ses nouvelles depuis... depuis la dernière fois que je l'avais vue.

Donc je me suis dit que je ferais bien... Vous savez, j'avais l'impression qu'il fallait faire quelque chose, donc à ce moment-là, j'ai téléphoné à la police municipale, qui ont envoyé des détectives, peu importe, pour venir me rencontrer chez... avec mon fiancé chez moi à l'époque. Et... eh bien ils sont venus à la maison et m'ont

49 Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1	demandé depuis combien de temps elle était déjà disparue,
2	et je leur ai dit que ça faisait déjà quelques semaines. Et
3	j'ai pensé que j'attendrais parce qu'il lui arrivait de
4	disparaître et vous savez, on ne lui parlait pas pendant
5	quelques semaines et après elle nous appelait, et tout ça,
6	mais cette fois, c'était… Je trouvais que ça faisait un peu
7	trop longtemps.
8	Donc ils sont venus me rencontrer avec mon
9	fiancé à l'époque, et on s'est assis et on a discuté de sor
10	comportement et de sa du genre de personne qu'elle était.
11	Et je ne sais pas… je… je… ça m'a pris par… je pense…
12	comment dire? Par surprise, parce que la première chose
13	qu'ils m'ont demandé c'est si elle était autochtone et si
14	elle buvait.
15	Donc je l'ai pris, vous savez,
16	personnellement, et mon mari à l'époque, eh bien, il
17	n'était pas… il n'était pas d'origine autochtone et il
18	s'est offusqué aussi et il leur a demandé, comme : « Vous
19	n'avez pas d'affaire à me poser ce genre de question quand
20	vous savez » que sa belle-mère est disparue d'abord.
21	Vous savez, c'est quoi le rapport. Vous
22	savez, qu'elle soit blanche ou Autochtone. Et j'ai… ça m'a
23	aussi offusquée, moi-même, et je me suis dit : « Eh bien,
24	ce n'est… je ne trouve pas ça acceptable. »

Alors ils ont expliqué pourquoi et vous

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

savez, les situations et, je pouvais comprendre ça, mais...

Eh bien cette rencontre s'est terminée et ils sont partis

et les semaines se sont écoulées... s'écoulaient sans que

personne n'entre en contact avec moi, et je n'arrêtais pas,

vous savez, j'essayais de les appeler et de voir s'ils

avaient fait un suivi et... sur les endroits où elle aurait

pu retourner, ou même trouver Al Moller à l'époque.

Et peut-être qu'elle était toujours avec lui à Slave Lake, et qu'ils sont allés là-bas, qu'ils m'ont dit. Eh bien, ils allaient y aller, mais ils... Je ne pense pas qu'ils y soient vraiment allés. Mais ils n'arrivaient pas à le rejoindre non plus, donc j'ai contacté mes autres frères et sœurs et je leur ai dit plus ou moins : « Je pense qu'on a une crise sur les bras. »

Donc au fil du temps, pour ma part je... je communiquais avec eux chaque semaine et les réponses... les seules réponses qu'on me donnait, c'était : « On va vous rappeler » et ce genre de chose, mais, eh bien, je... j'avais l'impression qu'elle... Vous savez, je pensais qu'elle ne reviendrait jamais, donc je ressentais simplement un vide.

Donc ça fait maintenant 30 ans. Eh bien j'imagine que j'avais raison, vous savez. Donc dans mon esprit je sais qu'elle n'est plus de ce monde, c'est juste... et dans mon cœur aussi, c'est juste que... c'est... Eh bien, c'est difficile à vivre, surtout avec mes... mes propres

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

enfants. Ils étaient jeunes à l'époque. Même d'avoir à leur expliquer, comme : « Où est Grand-maman? » Et tu ne le sais pas. Ce n'est pas une bonne réponse à donner à ses enfants.

Vous savez, c'est... c'est vraiment difficile, mais... je ne sais pas, j'ai l'impression... je... j'avais l'impression que je ne pouvais pas en faire plus et j'ai abandonné un peu, mais finalement non, je n'ai pas abandonné.

Et après, au fil des années, je suis actuellement entré en contact avec Al... Al Moller moi-même. Je lui ai téléphoné et... Eh bien il y a des choses que je n'aurais pas dû lui, mais je lui ai demandé, vous savez, comment il pouvait vivre avec lui-même, étant donné la disparition de ma mère, sachant que... j'étais absolument convaincue qu'il avait quelque chose à voir avec elle.

Et même avant que je l'appelle, la GRC m'avait dit qu'il avait accepté de passer le polygraphe, et j'imagine qu'après que je sois entrée en contact avec lui et qu'il m'a dit qu'il téléphonerait à la police parce que je le harcelais. Et après ça, il a refusé de passer le polygraphe, ce qui à mon avis... pour moi dans mon esprit, eh bien, ça prouve sa culpabilité à cent pour cent. C'est ce que je pensais, n'est-ce pas? Surtout qu'il avait accepté et ensuite changé d'idée immédiatement après. Et donc la GRC a dit qu'elle poursuivrait son enquête, et c'est tout. Et ensuite 19... est-ce que c'était en 1997? Je ne m'en

1 souviens plus maintenant.

Ils m'avaient téléphonée la veille de Noël

pour me dire qu'il avait été impliqué dans un face à face

avec un dix-huit roues et qu'il était mort maintenant, et

pour m'en informer, si ça pouvait apaiser un peu notre

famille.

Selon eux, c'était lui qui était responsable de la disparition de ma mère, donc vous savez, ils... eh bien, comment dire? Je ne sais même pas comment le dire.

Ils essayaient de me consoler plus ou moins, et tout. Alors vous savez, ça... ç'a m'a fait un peu de bien, mais vous savez, c'est juste qu'entre les deux, eh bien, on ne sait toujours pas où elle se trouve, n'est-ce pas, et c'est... Eh bien c'est ce qui est le plus difficile à accepter, selon moi.

Donc après ça, j'ai... Disons que j'ai géré ça de mon côté... de ma propre façon, et ensuite ma sœur, Gail, a pris ça en charge... l'enquête. Parce que je... je ne sais pas, je trouvais que je ne pouvais plus le faire de toute façon. Et c'est tout ce que j'ai à dire.

MME GAIL KREISER LEECH : Je m'appelle

Gail Kreiser Leech. Je suis membre des Cris de Bigstone.

Mon nom spirituel est Colibri Rouge. Je réside dans le clan

Aplatla (transcription phonétique) de la Nation Stellat'en

(transcription phonétique).

53 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

Et je me souviens de ma sœur Arlene qui 1 2 travaillait... parlait de la police, et des échanges avec Al Moller. Et à l'époque on... on a toujours... on pensait 3 toujours quand je grandissais, je pensais aussi que si on 4 5 signalait quelque chose à la police, qu'ils s'occuperaient de tout. Qu'ils examineraient tous les différents aspects 6 de l'enquête et qu'ils aideraient les familles et 7 collaboreraient avec les familles. 8 9 Alors au cours de la deuxième année je... je sais que ma sœur Arlene était fâchée contre Al Moller et la 10 11 police et qu'il menaçait d'avoir des ordonnances de noncommunication contre la famille. Alors j'ai téléphoné au... 12 au premier policier de la GRC dans le dossier et il a dit : 13 14 « Quelle... de quelle nationalité était votre mère? » Je lui ai dit. Et il a dit : « Est-ce qu'elle buvait? » Et il... 15 j'ai dit : « Oui. » Et il a dit : « Eh bien, voilà… voilà. 16 17 Ils s'égarent pendant quelques semaines et puis reviennent. » Et j'ai dit : « Oui, mais ça fait deux ans. » 18 Alors je suis devenue tellement frustrée que 19 20 je me disais : « Comment peut-on faire confiance et... au... au... système de justice? » Cette personne qui s'occupe du 21 dossier de ma mère, qui fait un commentaire comme celui-là? 22 23 Et une remarque raciste et... et un jugement. Il a tout 24 résumé à ... simplement à ces quelques questions.

Donc... et d'autres membres de la famille, je

25

1 le sais, faisaient... leurs propres... devaient poser des 2 questions et faire ce qu'ils avaient à faire.

Donc dix ans plus tard, ma mère est venue à moi dans des rêves trois jours d'affilée, et je me suis rendu compte... Je me suis dit à l'époque qu'il devait y avoir un paradis si ma mère venait à moi, et je n'étais pas spirituelle, alors je suis devenue spirituelle à cause de sa visite et... et je regardais différentes choses sur la guérison et j'apprenais à me connaître et je suivais des cours pour pouvoir l'enseigner.

Donc... et une autre dame que je connaissais et qui était une voyante, eh bien, elle venait à elle, alors on a rassemblé notre information et j'ai posé des questions sur le dossier, et on me disait que je n'avais pas le droit de voir le dossier, alors je me suis rendu compte que ma mère voulait que j'examine le dossier.

Donc j'ai demandé pendant une période de temps à voir le dossier et on m'a dit « non » au moins deux ou trois fois. Et ensuite, j'ai parlé à ma sœur Lorna, et une lettre est arrivée… et ma sœur Lorna l'avait envoyée… au sujet de la Loi sur l'accès à l'information, alors… alors j'ai demandé de… à voir le dossier, et on… on a pu l'examiner, et il n'y avait presque rien dans le dossier. Et donc on a été très frustrées et juste… totalement découragées face au système de justice et… parce qu'on… on

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

leur avait fait confiance.

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

2 J'ai donc décidé de monter mon propre dossier, et il a fallu deux ans pour le faire, et c'était 3 risqué de le faire, et je me disais que s'ils n'allaient 4 5 pas faire leur travail, je me suis dit que j'allais le faire. Et une chose qui est arrivée, c'est qu'on m'a dit 6 qu'Al Moller était décédé deux semaines avant que je rêve à 7 ma mère. Et après... alors je me suis rendu compte que si 8 j'avais préparé le dossier avant, pendant qu'il était 9 encore en vie, je ne serais peut-être plus là moi-même, 10 11 alors peut-être que... c'était une bénédiction.

55

Donc je... j'ai questionné les membres de la famille. J'ai écrit leur nom et les dates et ce qu'ils ont dit à propos de ma mère. Et après je... ceux qui n'avaient pas été interrogés dans le dossier, j'ai... j'ai communiqué avec eux et je leur ai posé des questions. Et certains d'entre eux étaient âgés et ils pouvaient donner seulement certains détails.

Et donc il y avait des détails comme où son dernier chèque -- Al Moller avait encaissé son dernier chèque et forgé sa signature. Il a brûlé ses effets personnels. Il y avait beaucoup de signes comme un... un jeune enfant... reconnaîtrait ces signes si on lui racontait l'histoire.

Donc il y a beaucoup de choses là-dedans, et

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

donc on a finalement eu... un agent de police qui travaillait 1 2 mieux avec la famille et j'étais... j'étais vraiment contente que quelqu'un ait été saisi de son dossier, ait commencé à 3 travailler avec la famille du mieux qu'il le pouvait avec 4 les supérieurs qui ne... eh bien, je sais qu'il devait 5 travailler avec ses supérieurs... et il pouvait faire ce 6 qu'il... ce qu'il avait le droit de faire. Donc il y a 7 beaucoup de choses qu'il... La dernière fois que j'avais 8 parlé avec elle, on était au Kingsway Mall, pas loin d'ici, 9 et Al la ramenait à la maison à... à Slave Lake, et c'est la 10 11 dernière fois que je l'ai vue, à la fin de septembre, parce que l'Action de grâce quand on... la dernière fois que la 12 famille lui a parlé. 13

56

Et donc il lui achetait plein de choses, et je... je savais que c'était un signe de violence, parce que lorsque quelqu'un est un agresseur de... de femmes, les femmes en parlaient... quand j'étais jeune qu'ils leur achetaient des choses pour se faire pardonner.

Et je savais qu'elle était un peu mal à l'aise et elle voulait aller voir à propos… consulter le médecin à propos de sa thyroïde, et il y avait une bosse sur sa thyroïde, et il a dit : « Qu'est-ce que tu ferais chez le médecin? Ils ne connaissent pas… ne font rien pour toi de toute façon », et je me suis dit que c'était étrange comme réaction.

Donc... elle était retournée chez elle, et je me souviens que le dernier appel était à l'Action de grâce. La famille lui parlait et elle pleurait et était troublée et elle… alors ils passaient le téléphone, parce qu'elle était censée être à Edmonton, mais elle était à Slave Lake, et ensuite la ligne s'est coupée après que les enfants lui avaient... lui avaient parlé et avaient déposé le téléphone un instant.

Alors il y avait... il y a pas mal de choses qui sont ressorties et on avait... et la centrale de police n'était pas loin de là, et il y avait quelques agents d'assignés à son... son dossier, et il y avait constamment... comme, on regardait derrière soi, et je pense que ça aurait pu être fait d'une bonne manière, mais ça peut aussi être fait d'une manière à s'assurer que rien ne soit exposé.

Donc on a eu des... pourquoi... On a dit :

« Pourquoi notre famille... ma mère... pourquoi n'a-t-elle
jamais été dans les nouvelles? » « Pourquoi n'a-t-elle
jamais eu cette occasion? » Alors on a dû pousser pour...

presque tout ce qu'on a eu, il a fallu insister pour
l'avoir. Alors on a eu cette occasion, 13 ans plus tard. On
a mis les... on l'a mis dans les journaux, et donc on... les
journalistes des médias étaient là, et certains... l'un d'eux
a demandé, il a dit : « Eh bien, pourquoi avez-vous attendu
si longtemps? » Et j'ai répondu : « Parce que ça n'a pas

1 été fait plus tôt. »

Et après... donc après le départ de tout le monde, l'agent de police m'a emmenée à l'extérieur et au coin de la rue et il s'est mis à crier. Et il était assez grand et... pour... je devais lever la tête pour le regarder et : « Que fais-tu à critiquer la police? » Et j'ai dit : « Eh bien, mon enseignement spirituel me dit de dire la vérité. »

Alors j'avais l'impression qu'une... une grande main sur notre... notre enquête comme ça, et je ne pense pas que tout le monde faisait ça, mais certains avaient ce comportement, et ça arrive encore même aujourd'hui.

Alors selon la correspondance et un courriel que j'ai... on avait demandé deux fois une enquête d'Échec au crime au fil des années, et on... on nous a dit que ce n'était pas possible, et donc finalement, j'avais demandé il y a quelques années et j'ai parlé à une femme d'Échec au crime et elle était disposée à le diffuser. Et une des choses qu'ils disaient, c'est que s'il n'y a pas de reconstitution, comment est-ce qu'on peut... Il y avait toujours quelque chose de différent qu'on... qu'on nous disait, et je ne savais pas à quoi le comparer parce qu'on n'avait jamais fait ça. Alors... donc elle était disposée à le diffuser, alors j'attendais que les renseignements me soient fournis, et un mois s'écoule, et ensuite plus de

AUDIENCE PUBLIQUE
Lorna Martin, Gail Kreiser Le

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

temps s'écoule.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

2 Et ensuite, il y a un autre agent chargé du dossier et je ne savais pas où il était allé. Je pensais 3 qu'il avait changé de poste et qu'il avait un poste de 4 5 chef... l'agent en chef alors... et j'ai dit : « Eh bien, c'est là que vous étiez allé. Et je pensais que vous aviez déjà 6 changé de poste et ». Donc il a dit... l'agent de police a 7 changé de poste et qu'il enverrait les... les renseignements 8 à Échec au crime. 9

Et ça, c'est un bon bout de temps après, et c'est dans un courriel. Donc j'ai gardé ce courriel comme preuve et je ne savais pas encore s'il servirait de preuve si jamais j'en aurais besoin. Mais je... je l'ai.

Et parce que je sais que lorsqu'on mène une enquête, le dossier ne quitte pas l'immeuble. Il reste dans le… ce bureau, et ces personnes y seront affectées.

Corrigez-moi si je me trompe, mais, oui… donc… alors il y avait ça. Donc on a de nouveau perdu cette occasion.

Donc le fait de venir à l'Enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées, de raconter notre histoire à différents endroits, c'est une façon de faire connaître son histoire afin que quelqu'un puisse la reconnaître, et peut-être qu'on trouvera ses restes.

Et on a bien demandé... Son conjoint a fait des déclarations contradictoires à son lieu de travail, parce

60 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qu'il travaillait dans le domaine du pavage, que peut-être 1 2 il... on peut faire vérifier ce chantier de travail avec de l'équipement spécial pour chercher des os, parce que je 3 parlais avec un agent de police, et on... on parlait de ça 4 5 et... et donc c'était une possibilité. Mais ensuite il y a... on a dit que si on n'a pas d'endroit précis, ils ne peuvent 6 pas chercher partout. 7

> Donc j'ai seulement... je ne suis pas certaine, parce que je l'ai vu à la télévision qu'ils vérifiaient 20 ans plus tard. Ils passaient sur tout... comme... une grande propriété à la recherche de restes, donc il y a ça, alors c'est...

Et elle vivait dans le… sur un terrain de camping, le camping Roland on the River avec... avec Al. Et on avait un... comme un dessin d'une... de la voyante. On est allés là, et ils faisaient de la construction.

Donc comme aujourd'hui, maintenant la question c'est que, parce qu'on voit que beaucoup de restes sont découverts encore aujourd'hui... eh bien, ils... ils vont installer tout l'équipement et leurs remorques et ils vont sur... là-dedans avec l'équipement à la recherche de... vous pouvez chercher des os, et donc c'est une question qu'on voudrait leur poser, de le faire là où elle vivait, parce qu'il y a beaucoup d'arbres et d'endroits où il est possible de dissimuler un corps si on veut, parce qu'il y

61 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

a... il y a... il y a un genre d'ancienne décharge là aussi, et 1 2 c'est juste à côté de la rivière, donc.

Et après, quand il... il n'est pas resté très longtemps et il est parti et vous savez, il est allé à... j'ai demandé que l'histoire soit vérifiée, parce qu'il y avait des antécédents de violence en Colombie-Britannique et aussi loin qu'Abbotsford. Alors, et ensuite il était mêlé à d'autres choses qu'on ne sait pas, mais ces autres choses qu'il faisait, la police sait ce que c'est, et donc ca concerne des femmes.

Et donc la famille était venue, a demandé qu'ils soient questionnés, et la femme, et un commentaire a été fait: « Eh bien il allait à l'église et il essayait de changer sa vie. » Et je me suis dit : « Eh bien, qu'est-ce que... qu'est-ce que ça à voir avec un suspect? » Comme je n'ai pas... je n'ai pas besoin d'entendre ça. Tout... comme ce qu'on veut, c'est que sa famille et sa femme soient questionnées. Il s'était remarié.

Et donc enfin elle a offert d'être questionnée, et elle était réticente, et donc ils ont dit qu'elle avait une... ils avaient une photo ... elle avait une photo, et c'était ma mère. Donc... oui, alors c'est ce qu'il a gardé. Et les enfants étaient réticents de... même sur leurs propres agressions, et la mère... leur mère se fait agresser violemment et à un moment donné, elle est décédée,

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1	mais	jе	ne	connais	pas	les	détails	et	le	fils	a	été	agressé
2	dans	la	far	mille.									

Donc il y a des antécédents de grande

violence, et cette personne avait été violemment abusée en

C.-B. par lui après qu'il a quitté ma mère, alors ça... il y

avait ces détails. La police en a d'autres aussi. Donc oui,

il y a beaucoup de frustration.

Donc ça... maintenant pour... pourquoi avoir plus de questions, c'est que, comment peut-on poser des questions à une personne à qui on ne fait pas confiance et à qui on ne veut plus parler? Et est-ce que quelqu'un peut agir comme médiateur dans cette... cette conversation, ou être mis à son dossier? Il y a ce... parce que lorsque c'est le chef de police, à qui d'autres peut-on s'adresser?

Alors comme le... il y a la... il y a une nouvelle personne en... comme il est d'un grade supérieur et en Alberta, je sais... oui, donc à qui... comme à qui... à qui devrait-il parler ou à qui peut-on parler à sa place?

Alors... et ensuite au fil des années, à qui doit-on demander justice à propos de ça?

Et vous voyez à Hollywood de nos jours, et les gens poursuivent des personnes pour quelque chose qui s'est produit il y a 20 ans. Elles ont été agressées sexuellement et il n'y a pas de preuves, ce genre de chose se produit, et on travaille au fil des années et il y a

63 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1	tant de signaux d'alerte pour ça, et ces choses se
2	produisent. Donc on sait que quelque part, on va trouver
3	les bonnes personnes à qui parler, et que ça fonctionnera
4	de la bonne façon avec notre famille.

Et pour une raison quelconque, on continue et on ne voit pas beaucoup de résultats à ce moment-là, mais je sais que ça va aider les générations futures, ou ça pourrait aider un autre cas, alors je ne sais pas combien d'autres personnes à ce sujet ont des problèmes avec le système de justice.

Parfois, le système de justice fonctionne mieux dans certaines communautés que d'autres, et ils utilisent du très bon équipement, et ils font du bon travail, donc... oui, alors c'est un... c'est plus un appel à la justice, et juste pour que les gens aient... simplement de bons services.

Et je pense que les femmes sont importantes dans nos communautés et dans notre culture; elles sont des soignantes et elles... je ne pense pas que... À mon avis, elles ne sont... elles ne sont pas respectées dans certaines communautés. On dirait que le colonialisme se poursuit et des choses comme ça. Alors j'espère... la justice, oui, pour elle et pour toutes les personnes. Merci. Tous mes proches.

MME SHARON PATTERSON : Je m'appelle Sharon Patterson et je suis l'aînée de mes cinq sœurs ici. AUDIENCE PUBLIQUE

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

Je suis née à Athabasca et ensuite j'ai été élevée à Slave

Lake avec ma Kookum jusqu'à l'âge de trois ans, et ensuite

ma mère s'est mariée à... à mon beau-père et ensuite je suis

déménagée à Edmonton avec eux.

Et j'aimerais vraiment dire de belles choses, de bonnes choses sur ma vie avec ma mère. C'est un peu difficile après que ces dames... après que mes sœurs aient parlé, mais je vais le faire. Vous savez, ça fait 30 ans, et c'est vraiment difficile. Ça m'a rendue folle... Eh bien j'étais déjà folle, mais je suis... la vie est difficile. On n'a jamais de réponses. On n'a jamais les bonnes réponses qu'on veut. Ce qu'on s'attend à entendre.

Et je prie toujours pour… « Montre-moi où sont tes os. » Vous savez, je veux voir où sont ses os. Et vous recevez ce que vous demandez quand vous priez. J'ai prié Kookum un jour… un soir, et je sais que ma Kookum a toujours été avec moi. J'ai eu de la misère dans la vie en grandissant et elle a toujours été à mes côtés. Je ressens sa présence.

Donc en tout cas, je voulais voir où était ma mère maintenant. Parce que dans un autre rêve pour lequel j'avais prié, elle m'a montré quelque chose que je ne voulais pas voir, mais elle m'a montré un fusil en fait, mais cet autre rêve... OK. « Peux-tu me montrer où est maman maintenant? » Et elle l'a fait. C'était le paradis. Ce que

AUDIENCE PUBLIQUE	65	
Lorna Martin, Gail	Kreiser Leech, Sharon	Patterson
Brenda St. Savard,	Joyce Eagle et Arlene	Pearson
(Mary Jean Kreiser)		

1	je percevais comme le paradis, et là elle… ma Kookum était
2	debout là et je suis allée vers elle : « Où est-elle? » Et
3	elle a dit… elle a pointé… Et voilà ma mère assise là, sur
4	un beau banc de jardin qui me sourit.
5	Et il y a des fois comme comme, maintenant
6	je sais qu'elle est en sécurité. Je sais que son âme est en
7	sécurité. Elle ne vagabonde pas un peu partout. J'ai eu de
8	merveilleux moments avec ma mère. Comme quand on est allé
9	tirer des lièvres et des canards. Elle a tiré… elle m'a
10	montré à manier un fusil quand j'avais, quoi, cinq ans, et
11	elle était bonne. Après, on retournait à la maison et elle
12	faisait cuire le lièvre ou le canard ou la perdrix, et
13	c'était tellement bon.
14	Je n'ai jamais pu faire le bannock qu'elle
15	faisait, encore aujourd'hui. Elle faisait le meilleur
16	bannock au monde.
17	J'ai vraiment beaucoup de difficultés à
18	essayer de raconter les bonnes choses que… ma mère, je ne
19	peux plus.
20	ME JENNIFER COX : Monsieur le Commissaire, je
21	me demande si on peut faire une courte pause?
22	COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Oui, faisons une
23	pause de dix minutes.
24	ME JENNIFER COX : Merci.
25	(COURTE PAUSE)

66 Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1	ME JENNIFER COX : Étes-vous prêts?
2	UN INTERLOCUTEUR : Oui.
3	ME JENNIFER COX : Alors Monsieur le
4	Commissaire, si on peut reprendre. Oui, on va reprendre
5	avec Brenda, qui est aussi une des sœurs.
6	MME BRENDA ST. SAVARD : Bonjour, je m'appelle
7	Brenda St. Savard. Je n'ai d'histoire comme telle de… de ma
8	mère. Je ne l'ai jamais rencontrée. Je n'ai jamais pu la
9	connaître. Les seules histoires que je connais sont celles
10	de mes sœurs, et je suis ici plutôt comme soutien pour nous
11	tous. Et j'espère qu'un jour nous pourrons retrouver un peu
12	de paix et des réponses. Merci.
13	MME JENNIFER COX : Gail, je me demandais si
14	peut-être, Lorna
15	MME LORNA MARTIN : Je m'appelle Lorna Martin.
16	Je veux juste… depuis deux semaines, je me réveille vers
17	4 heures du matin et en pensant à venir ici aujourd'hui et
18	à raconter l'histoire de notre mère. Et et je parfois je
19	devenais très nerveuse parce que je ne voulais… je ne
20	voulais rien oublier.
21	Et après je… je… je… j'ai entendu dire
22	que c'était comme comme un procès, comme l'enquête la
23	Commission avait le pouvoir d'assigner des gens à
24	témoigner. Et… et j'étais en fait allée… j'habite à Ottawa,
25	et j'étais avec… j'avais travaillé avec l'Association des

AUDIENCE PUBLIQUE

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

femmes autochtones du Canada au moment où on a présenté les signatures à la Chambre des communes. Et notre mère était l'une des premières inscrites dans... dans la base de données à l'Association des femmes autochtones du Canada, en 2005 je crois, son histoire une des premières femmes inscrites, et depuis elle est, je ne... je sais que ce n'est pas la dernière parce que je ne veux pas sauter à peut-être notre liste de souhaits de choses qu'on aimerait voir.

Aussi pour moi, j'ai de la difficulté aujourd'hui parce que ma mère… mon… mon mari a été assassiné en 1998, et donc je… j'étais passée par ce… ce procès pour meurtre avec lui, et c'était un peu la même chose qui est arrivée à la barre des témoins où mon… le stress descend dans mon estomac et c'est comme une boule et je la tiens serrée et… et je m'effondre à… vous savez, à la barre donc j'étais déterminée à… Ce n'est pas bon de se tenir aussi… aussi serré, et c'est… c'est très douloureux.

Mais en écoutant mes sœurs qui se préparaient cette semaine, vous savez, j'ai toujours, parfois j'essaie d'être la… celle qui est forte et… et de m'occuper peut-être de choses que je… qu'elles peuvent avoir besoin de préparer, même si, vous savez, je sais… ce n'est pas à moi de les aider à faire ça. Elles… elles peuvent s'occuper d'elles-mêmes aussi.

Mais on était vraiment jeunes quand notre

68 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

mère est disparue, vous savez. Ça fait très longtemps, et 1 2 les choses qu'on... qu'on a vécues, qu'on a apprises et qu'on a dû confronter la première fois, voilà tout ce que vous 3 avez entendu. 4

> Et quand... oui, on se faisait la vie dure, avec la culpabilité que... qu'on avait pendant que notre mère était disparue, et qu'on ne sait pas où elle était au fil des années, et les membres de la famille, et les amis, et tout le monde demandait parfois : « Où est ta mère? » « Que lui est-il arrivé? » Vous savez : « Qu'est-ce que tu penses qu'il lui est arrivé? » Et quelqu'un a même dit, il y a quelques années : « Peut-être… peut-être qu'elle a fini sur la ferme de ce Pickton » et... Et vous savez, quelle idée effrayante pour, vous pensez, c'est... je... pour moi, c'est effrayant.

Et ensuite vous savez... Mais tout le monde avait aussi peur pour elle parce que tous... tout le monde qui connaissait ma mère savait qu'elle avait... un grand... un grand cœur, elle était toujours heureuse, joyeuse, et elle avait cet effet sur les gens.

Donc j'étais plus âgée, dans mon vieil âge je me demande comment donc une personne suspecte, quand quelqu'un... s'il y a un meurtre ou si quelqu'un est porté disparu, habituellement c'est toujours le... le mari ou le... vous savez, c'est toujours le conjoint, parce que c'est ce

AUDIENCE PUBLIQUE

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1 qui m'est arrivé dans le procès sur le meurtre de mon mari.

J'ai été interrogée à plusieurs... plusieurs reprises et j'ai appris cette procédure parce que j'étais le premier suspect, et je l'accepte maintenant, parce que c'est simplement l'usage... c'est le... la première chose qu'ils devraient examiner, c'est le conjoint de cette personne, et c'est juste comme ça qu'ils... j'ai appris que la police ... la police fait son travail.... Alors vous savez, pendant des années jusqu'à aujourd'hui, vous savez, je... on se demande... pourquoi donc ils n'ont pas poursuivi cet homme davantage? Pourquoi n'étaient-ils pas sur ses talons? Pourquoi donc ma sœur me dit que... que cet homme a brûlé ses vêtements?

Les gens impliqués dans les enquêtes et le travail policier savent que c'est un indice. Si on prend le temps de sortir et de faire un feu et... et de brûler les vêtements de quelqu'un? Comme, c'est... c'est... je ne comprends pas parce que je ne suis pas une meurtrière et je ne suis pas une criminelle. Mais c'est le travail d'un criminel. C'est ce qu'ils font. C'est ce qu'on a appris bien des années plus tard.

On ne savait pas ça quand on était jeunes et innocentes. Mais on s'endurcit face à ces horribles... à ces injustices, ces histoires bizarres qu'on apprend des années plus tard, que peut-être si les policiers faisaient leur

travail, s'occupaient de ma mère un petit peu, que quelque

chose… quelque chose aurait pu… d'autres preuves auraient

pu être recueillies et… et maintenues. Donc c'est pour ça

vous savez, j'étais assise ici et je me disais… j'entendais

de nouveau ces histoires, et ça m'a vraiment mise en

colère, vraiment en colère.

Et comme membre de la famille, c'est... oui, ça vous met en colère. Ça vous fait pleurer. Ça vous rend malade. Et je voulais juste partager ça avec vous. J'en ai beaucoup plus à dire aussi.

MME ARLENE PEARSON : Il y a quelque chose que je n'ai pas mentionné et dont la famille a parlé. Quand... quand des renseignements ont été envoyés et que vous demandez qu'ils... comme du... du dossier pour qu'ils soient envoyés... disons pour un documentaire ou aux... aux médias dans une forme quelconque, Al avait mentionné que ma mère était disparue à Westlock.

Et dans une autre déclaration, il avait aussi mentionné que ma mère marchait le long de l'autoroute, sur le bord de la route en transportant un sac de plastique contenant ses vêtements et qu'un dix-huit roues l'avait ramassée et l'avait conduite à... conduite à Vancouver, à Hastings.

Donc la dernière fois que la famille lui a parlé, elle se trouvait à Slave Lake avec Al et... et elle

était très bouleversée et elle pleurait. Donc… et je ne
sais pas s'il avait une troisième histoire. Je pensais que
oui… ça se pourrait… il pourrait exister encore une autre
histoire parce que ses déclarations étaient
contradictoires.

jusqu'à maintenant, il... il y a des renseignements sur le.. le.. comme dans Internet, et si on fait faire un documentaire et que les gens se rendent là et posent des questions sur le dossier, à propos de ma mère, ces renseignements sont publiés et qu'on ne veut pas qu'ils publient seulement le côté de l'histoire d'Al parce qu'il... il était le suspect principal.

Donc on... on doit toujours examiner les documents et les raturer, et ensuite, et ensuite leur envoyer... comme probablement qu'il faut envoyer un courriel et dire : « S'il vous plaît, n'envoyez pas les renseignements contradictoires de la déclaration d'Al aux médias. » Alors je... peut-être que c'est parce qu'on est la famille et vous savez, seulement certaines choses comme ça sont si importantes à nos yeux pour elle parce que ça dit qu'elle est là-bas, qu'elle est là-bas plutôt qu'elle est ici, et mettons l'accent sur ça, mettons l'accent sur ça aussi, mais concentrons-nous sur là où elle était. Et... et qu'est-ce qui en est de ses restes et... et comme les histoires qui, qui auraient pu être recueillies. Quelqu'un

pourrait l'avoir vue et qui connaissait-il à qui il aurait
pu parler d'elle et parce qu'ils savent tous que ça se
saurait et ca reviendrait jusqu'à Slave Lake.

Et donc on... or... ç'a a été envoyé et... on... on a dû effacer ça... le raturer... Westlock. On a inscrit Slave

Lake. Et ensuite, elle ne portait pas de manteau bleu

foncé: elle portait une veste bleue et blanche... une veste

de style bomber blanche parce que... elle l'avait achetée au

Kingsway Mall là-bas et j'avais exactement la même. Elle

était en coton, et c'était un style un peu western. Alors

beaucoup trop des... des renseignements du suspect sur ma

mère sont encore publics et ont été publiés et je... Oui, on

se sentait simplement comme... pourquoi publie-t-on des

renseignements fournis par le suspect? C'est très

frustrant. Donc oui, c'est qu'on est frustrés juste à en

parler.

Alors... donc c'est le genre de choses et c'est... ça représente beaucoup de travail parce que... et on doit tous lire beaucoup de ces renseignements et de ces documents et voir ce qui est diffusé à la télévision, si quelque chose ressort, et remettre en question maintenant...

J'ai l'impression de devoir remettre en question si quelqu'un veut me poser des questions sur mon histoire et je dis : « Eh bien, est-ce que je peux le voir? » et après, tout d'un coup, ça disparaît complètement. Et j'ai dit :

Donc je me rends compte... et quelqu'un m'a déjà dit que... que les femmes se font exploiter aussi lorsque les gens veulent avoir une histoire. Ils veulent une bonne histoire. Et il y a ces journalistes et des représentants des médias qui... ils présentent de bonnes histoires et offrent de bons services à l'humanité, et ils disent la vérité, et ils cherchent la vérité partout. Et donc et des précisions... alors je... vous savez, vous devez croire et faire confiance à ces gens qui sont là... je voulais mentionner ça aussi.

Elle... je sais qu'elle essayait d'obtenir un... un divorce... comme, de mon père. Qui... qui se préoccupait de son bien-être? Et mon père... ça faisait plusieurs années qu'ils étaient séparés, et on m'a dit que le... son divorce n'a pas été finalisé, alors parfois, on utilise le nom Kreiser pour que quelqu'un puisse la reconnaître comme Kreiser. Oui, donc il... il y a ça. Merci.

ME JENNIFER COX : Je me demande si quelqu'un veut parler de recommandations, ou de choses qu'ils veulent que l'Enquête examine en fonction de l'expérience de votre famille. Y a-t-il des choses particulières que vous pensez qu'on devrait étudier ou examiner?

1	MME LORNA MARTIN : Je ne sais pas si
2	quelqu'un je voulais juste donner un peu plus
3	d'information juste pour mentionner que notre mère est
4	allée au pensionnat indien St. Maarten à Wabasca-Desmarais.
5	Est-ce que quelqu'un l'avait mentionné?
6	UN INTERLOCUTEUR : Non.
7	MME LORNA MARTIN : Oui, elle elle y est
8	allée. Et donc je voulais juste le mentionner.
9	Une des choses… En fait je voulais… On
10	aimerait que ses renseignements ses renseignements sur sa
11	disparition soient corrigés pour… on… on ne sait pas trop
12	pourquoi ils Les renseignements tiennent compte des
13	déclarations du principal suspect, Al Moller, comme l'a dit
14	ma sœur dans ce… ce rapport de disparition, et… et beaucoup
15	de commentaires dont les gens parlent encore aujourd'hui.
16	Ils… ils croient que notre mère est embarquée
17	dans une voiture ou un camion avec des hommes et qu'elle
18	est allée en Colombie-Britannique, et… que c'était à
19	Westlock, et ce sont les paroles de cet individu Al Moller,
20	donc on pourrait faire corriger ça. Pour qu'on ne puisse…
21	qu'on n'ait pas à l'entendre continuellement. Je ne sais
22	pas si vous pouvez corriger ça aussi dans Internet.
23	Je ne sais pas si c'est… ça ferait partie
24	d'une recommandation, mais dernièrement avec mon un de mes
25	fils qui cherchait à faire une demande de numéro de

sécurité sociale aux États-Unis, je… notre mère n'était pas inscrite auprès d'Affaires autochtones et du Nord. Elle était admissible pour que son inscription soit rétablie dans le cadre du projet de loi C-31, alors quand elle a été portée disparue, elle n'était pas inscrite.

Alors je... En fait, j'ai fait des recherches là-dessus il y a quelques semaines et... et c'est ce que je vais faire parce que ça aidera ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants d'une certaine manière. Peut-être que je vais confier ça à quelqu'un, je ne peux pas... peut-être que je vais penser à quelque chose plus tard.

En fait, je me souviens d'une autre chose.

Je... j'ai un... Je suis convaincue et je sais qu'il y a eu
beaucoup de travail, beaucoup de recommandations déjà
présentées par des organisations comme l'Association des
femmes autochtones du Canada, l'Assemblée des Premières
Nations, le Ralliement des Métis du Canada, l'Inuit
AnanauKatiget, toutes ces... toutes ces organisations, et les
FFADA, beaucoup de... il y a eu beaucoup de recommandations.

Je... Je suis convaincue... je ne suis pas avocate. Et je le disais à mes sœurs qu'on n'a pas besoin de faire ça, de présenter les choses comme un avocat, ou des recommandations de style juridique parce que c'est déjà fait... ce... ce type de... comme les recommandations de réflexion intellectuelle. Faites confiance à nos gens et

1	qui travaillent pour ces organisations qui sont des
2	avocats. On peut se fier à ce filet de sécurité de ce type
3	de recommandations juridiques qui sont déjà présentées et
4	réalisées.

5 On a eu des conversations sur une liste de 6 souhaits de… de choses pour honorer notre mère.

Et certaines d'entre elles sont comme une cérémonie où, vous savez, j'offre du tabac et notre linge à un Aîné pour son nom spirituel. Ça... pour l'honorer et qu'elle fasse ... qu'elle fasse partie d'une commémoration de l'Alberta pour les femmes disparues et assassinées. Je pense que c'est, c'est tout pour moi.

**MME ARLENE PEARSON :** As-tu terminé?

14 MME LORNA MARTIN : Oui.

mme arlene pearson : OK, OK. Et... je n'allais rien dire. Je veux juste vous remercier de cette occasion pour nous d'expliquer nos histoires à propos de notre mère et en fait, ma sœur Lorna m'a convaincue de ... est celle qui m'a convaincue de... pour la deuxième fois de venir à ces événements auxquels je m'oppose totalement. Elle m'a fait assister à l'événement Taken il y a deux ans et on s'est chicanées. Non, il n'en est pas question, et elle m'a obligée à venir, et cette fois encore et je me suis dit : « Non, mais me voici. »

Ce n'est pas... Eh bien, c'est drôle, mais

c'est... elle... elle est tout simplement déterminée, mais je suis contente d'être venue. Et j'imagine que j'en avais beaucoup à dire, quoique je ne pensais pas vraiment que c'était le cas. Et j'espère seulement que du bon sortira de tout ceci, et j'espère que M. Trudeau là-bas à Ottawa écoute nos implorations et nos recommandations et nos... entend nos larmes et nos prières et tout ce qu'on a à dire, et j'espère que ça fait une différence dans nos vies et celles de toutes... toutes les autres familles qui... qui traversent la même situation que nous. 

Et puisque même regarder à la télévision et tout qu'il... Peu importe, il dit qu'il va aider les peuples autochtones du Canada. Eh bien, j'espère bien... J'espère qu'il le fera parce que j'espère qu'on n'est pas assis ici, vous savez, pour parler pour rien, sans résultat dans l'avenir. En tout cas, c'est tout ce que j'ai à dire.

partager le fait que ma... ma mère était très traditionnelle. Quand elle a perdu son statut d'Indienne, on vivait à Edmonton. Elle apportait quand même ça avec elle, parce qu'on se rendait à l'extérieur d'Edmonton et on allait trapper des lièvres et je me souviens d'être allée avec un de ses frères, parce qu'ils devaient l'apporter dans le bois pour pouvoir aller chasser, et donc je... Parfois j'étais avec eux, mais parfois, je n'étais pas directement

là, mais je sais pour les lièvres, donc quand on vivait en
ville, à Edmonton.

On avait encore du lièvre ... avec du Shake'N

Bake sur nos lièvres, et elle était... Ils essayaient de

nourrir tous les enfants et après... donc ils... on allait au

lac, elle mettait un... elle enveloppait du poulet avec du

sel et du poivre, avec... dans du papier d'aluminium, le

plaçait sur le moteur, et il était cuit quand on arrivait

au lac, et ils sortaient les petits pains et c'était... Ils

étaient tellement bons, et ça ne goûtait pas les toxines ou

rien, alors je ne sais pas comment ils les enveloppaient.

Et à l'époque de sa disparition, juste avant, elle avait commencé à avoir des problèmes de santé. Et je sais en tant que femme, qui est âgée, et même les hommes, on se sent plus vulnérables, parce que notre corps n'est plus le même, et on veut avoir... peut-être qu'on veut avoir son propre logement et s'éloigner de son partenaire qui pourrait ne pas être bien ou qui pourrait être agressif. Et je pense qu'il est important d'avoir plus de choses pour les hommes et les femmes lorsqu'ils vieillissent et parce que dès qu'on a des problèmes médicaux, on est vulnérables, et ce n'est pas notre faute parce qu'on n'a pas cette armure avec nous sans notre vie.

Alors avoir plus de… elle n'avait pas accès à… à autant de choses qu'on a aujourd'hui. Et il doit y en

avoir beaucoup plus, parce que ces gens viennent et

certaines personnes ont des histoires de personnes

disparues qui ne sont même pas enregistrées encore. Et donc

aller aux événements... parfois je me demande pourquoi j'y

vais.

Une dame était venue me voir. Elle était dans sa maison depuis 30 ans et finalement elle a commencé à parler de la sœur qu'elle a perdue et ça a été une si grande bénédiction de rencontrer cette... cette femme. Alors après je... vous savez, certaines personnes, on essaie de les référer à quelqu'un qui... qui peut les aider de différentes façons et de demeurer en contact, et de se faire beaucoup d'amis et il se trouve que par hasard, ils ont des personnes disparues dans leur vie.

En venant à cette... à cette enquête ici, je ne savais pas à quoi m'attendre, alors je ne me suis pas préparée, parce que je pensais amener le dossier que j'ai monté. Je le regardais l'autre jour, et je... je me disais que si on le lisait comme un livre, ça vous en dirait beaucoup sur l'histoire, sur les notes écrites, les notes, les images, les cartes et différentes choses là-dedans.

Et je ne m'étais pas rendu compte... J'ai été touchée par les histoires racontées par les petit-enfants dans... dans ça, et donc... donc c'est... On a l'impression qu'on... on se rend vulnérable parce qu'on dit des choses à

AUDIENCE PUBLIQUE

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

propos... vraiment, il faut venir parler pour que... pour que 1 2 justice soit faite. Et souvent, vos... vos gens sont disciplinés, surtout comme les choses que ma mère a dû 3 endurer. Alors je sais que c'était difficile pour elle de 4 5 parler de certaines choses avec la famille, parce que je me souviens qu'elle a dit qu'elle ressentait un... elle 6 ressentait quelque chose dans son ventre, et elle... C'était 7 la solitude. Et c'était à peu près vers le mois avant sa 8 mort et c'était dans un sentiment profond de solitude dans 9 son... son ventre. Et elle... elle m'en a parlé et je... je me 10 11 sentais impuissante de... et donc c'était son âme. Donc étant donné Dieu sait quoi ce qu'elle a dû traverser, et donc je 12 ne sais pas combien d'événements de ce genre il faut faire 13 14 pour qu'on nous entende. 15

Et je sais qu'il y a des personnes qui écoutent, et elles vont entendre ça, elles vont comprendre, certaines essaient encore de déchiffrer, certaines pourraient ne pas encore avoir compris, mais elles vont comprendre éventuellement.

Donc... oui, c'est une bénédiction d'être ici.

Je suis reconnaissante d'être avec vous tous. Tous les gens
qui ont aidé. Certaines choses sont passées d'une façon à
l'autre et tout ça, c'est de l'apprentissage en soi.

J'aimerais donc remercier toutes les personnes qui sont
venues ici pour travailler et apporter leur soutien et pour

AUDIENCE PUBLIQUE 81 Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

faire une différence, toute ma parenté, merci. 1

2 MME LORNA MARTIN : Je ne peux penser à aucune autre... recommandation, mais j'aimerais demander... comme à 3 cet égard, la possibilité pour notre famille de présenter 4 5 des choses à une date ultérieure, si on y pense.

Et en fait, je me demande si c'est notre… nos sœurs sont ici, mais on a un frère, Brian (transcription phonétique). Il ne voulait pas... il ne voulait pas être ici aujourd'hui. Et peut-être que vous garderez une porte ouverte pour les membres de la famille qui ne sont pas prêts aujourd'hui à... à raconter ou à présenter... à présenter des recommandations afin de laisser... laisser la porte ouverte pour eux. Et je ne sais pas si on termine, mais en ce moment on ne l'est pas.

ME JENNIFER COX : Désolée. 15

UN INTERLOCUTEUR : Est-ce qu'on termine 16

17 maintenant?

6

7

8

9

10

11

12

13

14

20

21

22

23

24

25

ME JENNIFER COX: Certainement. Juste... 18

UN INTERLOCUTEUR : OK. Eh bien, notre mère... 19

> je voulais simplement m'assurer que c'était au dossier que notre mère a fréquenté le pensionnat indien St. Maarten, qui se trouvait à Wabasca-Desmarais dans la Première Nation Bigstone, la Première Nation des Cris de Bigstone. Il a... quand j'y suis allée il y a quelques années à Bigstone, le pensionnat, j'ai entendu dire qu'il avait passé... avait

82 AUDIENCE PUBLIQUE Lorna Martin, Gail Kreiser Leech, Sharon Patterson, Brenda St. Savard, Joyce Eagle et Arlene Pearson (Mary Jean Kreiser)

1	passé	au	feu.	

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

2 ME JENNIFER COX : M'hm.

UN INTERLOCUTEUR : Et en fait notre... notre... 3 on a un oncle -- ma mère a un frère qui vit encore. Il 4 5 s'appelle Jonas St. Savard (transcription phonétique), donc c'est une autre personne qui, à un moment donné, pourrait 6 avoir des renseignements à présenter. Merci, et je voulais 7 8 vraiment... je voulais vous remercier... d'avoir fait... d'avoir pris soin de nous. C'est... c'était très difficile... vraiment 9 difficile à faire. Je ne... je ne savais pas... j'ai eu de la 10 11 difficulté aujourd'hui et merci pour... pour votre bienveillance et... et de m'avoir aidée tout au long de la 12 journée. 13

> ME JENNIFER COX : Donc Monsieur le Commissaire, avez-vous des questions ou des commentaires?

COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Je veux juste remercier chacune d'entre vous d'être venue ici aujourd'hui pour nous raconter votre histoire. Je veux juste reconnaître la force ainsi que... dont vous avez fait preuve en venant ici pour nous raconter votre histoire et aussi vous remercier de nous avoir parlé de votre mère et d'avoir partagé certaines recommandations avec vous nous... avec l'Enquête aujourd'hui. Merci beaucoup.

ME JENNIFER COX : Alors le commissaire va remettre des cadeaux à la famille, et si on peut lever la

séance ou la conclure. 1 2 --- Pièces (code : P1P05P0305) 3 Pièce 1 : Dossier contenant une image numérique. ---La séance est suspendue à 13 h 18. 4 5 Audience n° 3 Témoin : Berna Barore 6 En lien avec sa sœur Ruth Nora Cocks 7 8 Devant le commissaire Brian Eyolfson Avocat de la Commission : Breen Ouellette 9 Soutien de Berna : Helen Boucher 10 Grands-mères, Aînés, Gardiens du savoir : Rick Lightning 11 12 Registraire : Bryan Zandberg 13 Commissaire à l'assermentation de la province de 14 l'Alberta : Jeff Weigl 15 ---La séance reprend à 14 h 4. 16 ME BREEN OUELLETTE : Merci, 17 Commissaire Eyolfson. Pour le dossier, je m'appelle 18 Breen Ouellette et je suis un avocat de l'Enquête 19 20 nationale. J'ai l'honneur de présenter Berna Barore, qui s'est rendue ici d'Athabasca. Berna est accompagnée de 21 quelqu'un comme soutien, que je vais lui demander de nous 22 23 présenter. MME BERNA BARORE : (Incompréhensible). C'est 24

ma cousine Helen Boucher. Elle vient aussi d'Athabasca.

25

1	ME BREEN OUELLETTE : Merci.
2	Monsieur le Registraire, Berna a demandé de
3	faire une déclaration solennelle à l'aide d'une plume
4	d'aigle.
5	M. LE REGISTRAIRE : Si vous voulez bien
6	demander au témoin… merci.
7	BERNA BARORE, Déclaration solennelle
8	ME BREEN OUELLETTE : Berna, je veux vous
9	offrir ce sachet de tabac pour appuyer votre témoignage
10	aujourd'hui.
11	MME BERNA BARORE : Merci.
12	ME BREEN OUELLETTE : Pourriez-vous, s'il vous
13	plaît, nous donner le nom complet de la personne dont vous
14	êtes venue parler aujourd'hui?
15	MME BERNA BARORE : Ma sœur, Ruth Nora Cocks.
16	ME BREEN OUELLETTE : Et êtes-vous ici
17	aujourd'hui parce qu'elle est disparue ou parce qu'elle a
18	été assassinée?
19	MME BERNA BARORE : Elle a été assassinée.
20	ME BREEN OUELLETTE : Quand Ruth a-t-elle été
21	assassinée?
22	MME BERNA BARORE : Elle est disparue le
23	28 mars 2008; son corps a été retrouvé 11 jours plus tard,
24	le 7 avril 2008.
25	ME BREEN OUELLETTE : Et dans quelle ville

1	a-t-elle été assassinée?
2	MME BERNA BARORE : À Athabasca, en Alberta.
3	ME BREEN OUELLETTE : Quel âge avait-elle à
4	l'époque?
5	MME BERNA BARORE : Cinquante-et-un an.
6	ME BREEN OUELLETTE : Et pouvez-vous raconter
7	au commissaire comment a été l'enfance de Ruth?
8	MME BERNA BARORE : Ruth était très
9	tranquille. Très timide. Elle ne… elle demeurait en
10	arrière-plan. Elle n'aimait pas se faire remarquer. Elle
11	n'a jamais… même si elle était l'aînée dans notre famille,
12	elle ne nous disait jamais quoi faire. Comme, elle avait
13	un tempérament très doux et elle ne se défendait pas
14	vraiment. Bien souvent, donc même si j'étais plus jeune,
15	c'est moi qui la défendais en quelque sorte. Elle était
16	l'aînée et j'avais aussi huit frères… huit frères. Ruth
17	était très timide. Au point qu'elle ne pouvait pas aller à
18	l'école, alors mon père l'a retirée de l'école à l'âge de
19	12 ans. C'est… c'est plus à peu près… c'est à peu près
20	tout.
21	ME BREEN OUELLETTE : Merci. Et pouvez-vous
22	nous parler de la vie de Ruth dans les semaines et les mois
23	précédant son meurtre?
24	MME BERNA BARORE : Ruth vivait avec avec sa
25	fille cadette, Amy (transcription phonétique), et elle

1	avait trois petits-enfants. C'est moi qui ai élevé Amy.
2	Mais elle était très proche de… je suis très proche de mon…
3	du plus vieux des petits-fils, mais elle était très proche
4	du plus jeune. Pendant les trois premières années de Devon
5	(transcription phonétique) la vie de Devon, ma sœur était
6	là. Elle dormait avec lui. Elle… tout. Et elle s'était
7	établie. Elle allait bien. Elle était… elle sortait
8	rarement pour aller boire et ses petits-enfants étaient et
9	c'est ça qui l'a décidée à se réorienter, ses petits-
10	enfants.
11	Donc elle était… elle était tranquille
12	pendant les… les quatre dernières années avant d'être
13	portée disparue. Elle n'avait pas l'habitude de sortir et
14	de faire la fête, ou rien de tout ça. Après le… comme, dans
15	les quatre les quatre années avant sa disparition ou son
16	meurtre.
17	ME BREEN OUELLETTE : Et pouvez-vous nous
18	parler de sa vieille blessure?
19	MME BERNA BARORE : Ma ma sœur avait a subi
20	une chirurgie dans la cheville gauche. Elle elle était
21	brisée et il a fallu y mettre une plaque et des tiges. Mais
22	les tiges sortaient, et c'était très douloureux pour elle.
23	On voyait les tiges qui entraient dans dans sa cheville.
24	Elle n'a jamais voulu… elle était censée se faire opérer de
25	nouveau, mais elle n'était pas… elle n'aimait pas trop

1	cette idée.
2	ME BREEN OUELLETTE : Et donc c'était très
3	douloureux pour elle?
4	MME BERNA BARORE : Oui, très.
5	ME BREEN OUELLETTE : Et prenait-elle des
6	médicaments contre la douleur?
7	MME BERNA BARORE : Oui, elle prenait des
8	Tylenol 3 pour la douleur.
9	ME BREEN OUELLETTE : Et avait-elle besoin
10	d'autres médicaments aussi à cause de la douleur?
11	MME BERNA BARORE : Elle avait des somnifères
12	elle avait des somnifères. Et elle avait aussi des Valium
13	pour l'aider avec sa dépression et l'aider à fonctionner au
14	quotidien.
15	ME BREEN OUELLETTE : Et vous souvenez-vous de
16	la dernière fois que vous avez parlé à Ruth?
17	MME BERNA BARORE : J'ai parlé à Ruth le jour…
18	le jour de sa disparition, ou ce soir-là. Le 27 mars, qui
19	était un jeudi, elle devait venir chez moi. Elle était au
20	Grand Union Hotel et j'habite à deux pâtés de maisons de
21	là. Alors j'attendais, j'ai attendu jusqu'à… je l'ai
22	attendue pendant un certain temps, et elle avait les clés
23	de mon… pour entrer dans mon immeuble à logements, et aussi
24	pour mon mon appartement. Donc je devais aller travailler
25	le lendemain, alors je suis allée me coucher vers deux

1	heures. Le matin, à mon réveil, j'ai vu qu'elle n'était pas
2	encore là, alors je suis allée travailler.
3	ME BREEN OUELLETTE : Et donc c'était chose
4	courante pour Ruth de rester comme ça chez vous?
5	MME BERNA BARORE : Oh oui. Elle restait
6	souvent chez moi. Lorsque je finis de travailler à 15 h 30,
7	si elle n'est pas chez moi, j'arrivais dans le corridor et
8	j'entendais déjà sonner le téléphone. Je n'étais même pas
9	arrivée à mon appartement, et c'était elle qui m'appelait.
10	Alors on était en contact tous les jours. Si elle n'est pas
11	chez moi, elle m'appelle.
12	ME BREEN OUELLETTE : Et quelle est la
13	distance de chez vous au Grand Union Hotel comparativement
14	à la distance entre le domicile d'Amy et l'hôtel?
15	MME BERNA BARORE : Mon appartement se trouve
16	à environ deux pâtés de maisons de l'Union, et celui de sa
17	fille, Amy, se trouvait environ à deux kilomètres de là. Et
18	elle prenait toujours un taxi pour y aller. Elle avait
19	aussi un compte avec la compagnie de taxis, alors chaque
20	fois qu'elle voulait rentrer, elle prenait le taxi et elle
21	les payait quand elle recevait sa paye.
22	ME BREEN OUELLETTE : Et donc avec sa
23	cheville, elle aurait eu du mal à se rendre chez Amy à
24	pied?
25	MME BERNA BARORE : Oh, absolument, oui.

1	ME BREEN OUELLETTE : Ou n'importe quelle
2	distance, en fait; n'importe quelle longue distance?
3	MME BERNA BARORE : N'importe quelle longue
4	distance.
5	ME BREEN OUELLETTE : Alors lorsqu'elle ne
6	s'est pas présentée le matin, étiez-vous inquiète à ce
7	moment-là?
8	MME BERNA BARORE : Non, je ne l'étais pas.
9	ME BREEN OUELLETTE : Donc qu'avez-vous fait
10	ce jour-là? Vous êtes allée travailler et ensuite…
11	MME BERNA BARORE : Je suis allée travailler
12	et ensuite je suis retournée directement chez moi après le
13	travail, et elle n'était pas là. Et vers cinq heures ce
14	soir-là, j'ai reçu l'appel de sa fille, Amy. Elle disait
15	que sa sacoche avait été retrouvée dans l'ouest de la
16	ville. Qu'ils avaient… que quelqu'un avait téléphoné à son
17	conjoint avec… à partir de son téléphone cellulaire. Et
18	donc j'ai contacté la personne en question et je suis allée
19	chercher sa sacoche. Et ils ont dit… ils m'ont montré
20	l'endroit où elle avait été trouvée.
21	ME BREEN OUELLETTE : Et question de préciser,
22	vous avez dit que la personne qui a appelé avait parlé à
23	son conjoint. Ce serait le conjoint d'Amy ou de Ruth?
24	MME BERNA BARORE : Celui d'Amy.
25	ME BREEN OUELLETTE : Merci. Alors vous êtes

1	allée chercher la sacoche et qu'est-ce que… qu'avez-vous
2	fait alors?
3	MME BERNA BARORE : Je suis allée chercher la
4	sacoche et je suis allée… je l'ai apportée chez Amy. Je
5	trouvais ça inhabituel, parce que ma sœur ne va pas dans
6	l'ouest de la ville.
7	ME BREEN OUELLETTE : Êtes-vous allée voir
8	l'endroit où on avait trouvé la sacoche?
9	MME BERNA BARORE : Oui. Il y avait il y
10	avait un tronc dans les broussailles à cet endroit, et sa
11	sacoche avait été jetée là-dedans, comme… C'est ce que m'a
12	dit la personne qui l'a trouvée.
13	ME BREEN OUELLETTE : Et où se trouvait ce
14	tronc?
15	MME BERNA BARORE : Dans l'ouest de la ville,
16	juste en périphérie de la ville.
17	ME BREEN OUELLETTE : Donc à quelle distance
18	est-ce que ça se trouvait de l'hôtel?
19	MME BERNA BARORE : Je dirais à environ un
20	kilomètre.
21	ME BREEN OUELLETTE : Et pendant que vous
22	étiez là, avez-vous tenté de trouver Ruth?
23	MME BERNA BARORE : Oui. Amy Trevor
24	(transcription phonétique), qui est le conjoint d'Amy, et
25	moi, on criait, on l'appelait. On marchait dans les

1	environs où sa sacoche avait été trouvée, et c'était le
2	soir et il neigeait vraiment beaucoup. En premier, c'était
3	juste nous trois qui cherchions. En fait, ce soir-là… ce…
4	c'était seulement nous trois qui la cherchions.
5	ME BREEN OUELLETTE : Donc après avoir cherché
6	dans ce coin-là, où vous êtes-vous rendus?
7	MME BERNA BARORE : Je suis allée à oh, je
8	suis allée à l'Union, je suis allée à l'Union Hotel. Et
9	j'ai vu deux policiers là. Et je me suis approchée d'eux et
10	je leur ai dit que je voulais signaler la disparition de ma
11	sœur, alors ils ont pris en note les détails. C'était à
12	l'hôtel. On ne s'est jamais rendu à la station de police.
13	Et après on est allés… après on est monté et j'ai décidé de
14	rester à mon appartement, mais j'ai demandé à une amie de
15	demeurer chez moi juste au cas où Ruth irait chez moi et
16	elle le saurait.
17	ME BREEN OUELLETTE : Alors avez-vous
18	comment comment décririez-vous l'aide que vous ont donné
19	les policiers?
20	MME BERNA BARORE : Ces deux agents avec qui
21	j'ai parlé dans le bar, ils avaient l'air de vraiment
22	vouloir aider. Et ils se sont mis à chercher, comme à
23	aider… ils la cherchaient à ce… à ce moment-là.
24	ME BREEN OUELLETTE : Et alors, où êtes-vous
25	allée après le Grand Union Hotel?

1	MME BERNA BARORE : Je suis allée chez Amy. Et
2	c'est là que j'ai décidé de passer la nuit.
3	ME BREEN OUELLETTE : Et avez-vous eu des
4	nouvelles des agents?
5	MME BERNA BARORE : Oui. J'ai reçu un appel à
6	quatre heures du matin. Du sergent… ou de l'agent Falk
7	(transcription phonétique) Il il me demandait si Ruth
8	avait des cicatrices ou des tatouages, et je lui ai dit
9	qu'elle qu'elle avait des tatouages et des cicatrices.
10	Elle avait un cœur de tatoué sur le bras de… quelque part
11	entre le poignet et le coude. Elle avait une cicatrice sur
12	le ventre provenant d'une chirurgie de la vésicule
13	biliaire. Et elle avait des cicatrices sur la cheville où
14	elle s'était… fait opérer.
15	ME BREEN OUELLETTE : Et avez-vous eu d'autres
16	contacts avec la police avant que Ruth soit trouvée?
17	MME BERNA BARORE : J'ai eu beaucoup de
18	contacts avec la police après que Ruth a été trouvée.
19	Juste
20	ME BREEN OUELLETTE : Et si je peux préciser,
21	ont-ils communiqué…
22	MME BERNA BARORE : Oh.
23	ME BREEN OUELLETTE :avec vous dans la
24	période où vous parliez à l'agent Falk… Falk jusqu'au
25	moment où Ruth a été trouvée? Est-ce que… la police

1	a-t-elle communique de nouveau avec vous?
2	MME BERNA BARORE : Non. Mais je n'arrêtais
3	pas de les appeler. C'était la fin de semaine, et le lundi,
4	le sergent Scott (transcription phonétique) est venu chez
5	Amy et il m'a dit de ne pas m'en faire… de ne plus
6	m'inquiéter. Il a dit parce qu'il s'occupe de l'affaire. Et
7	c'est là que tout s'est arrêté. Rien n'a été fait après ça.
8	ME BREEN OUELLETTE : Donc j'ai cru comprendre
9	que pendant tout ça, votre famille a subi une autre
10	tragédie. Pouvez-vous me parler de ça?
11	MME BERNA BARORE : Pendant que ma sœur était
12	disparue, le 28, mon frère benjamin est décédé le 31 mars.
13	C'était un lundi. On cherchait encore Ruth. On ne savait
14	pas où elle était. On voulait attendre de la trouver pour
15	tenir les funérailles de mon petit frère, mais on a dû le
16	faire sans elle. Ses funérailles ont eu lieu le 6 avril. On
17	a retrouvé son corps le 7 avril.
18	ME BREEN OUELLETTE : Et à quel endroit ses
19	funérailles ont-elles eu lieu?
20	MNE BERNA BARORE : On a tenu ses funérailles
21	à Fort McMurray. Un de mes frères est resté avec Amy. Eh
22	bien, elle est restée à Athabasca. Elle ne nous a pas
23	accompagnés.
24	ME BREEN OUELLETTE : Maintenant, pendant que
25	vous étiez partie, vous avez dit que vous… vous aviez

1	communiqué avec la GRC à plusieurs reprises au cours de
2	cette période. Est-ce que ça comprend la période où vous
3	étiez à Fort McMurray?

MME BERNA BARORE : Oui. Je téléphonais là-bas constamment et je leur demandais ce qui se passait avec... ce qu'ils faisaient pour chercher ma sœur. Avant ça et plusieurs jours après... Chaque fois que j'appelais la GRC, on me demandait : « Quelle personne disparue? » Et ça s'est passé pendant plusieurs jours et je les appelais quoi? Dix fois par jour. Je me rendais au poste de police pour voir ce qu'ils faisaient. Je... finalement, j'ai perdu patience avec l'un d'eux. J'ai dit : « C'est un petit détachement. » J'ai dit : « Tout le monde qui travaille là devrait savoir qu'il y a une personne disparue. »

MME BERNA BARORE : De la colère en premier.

En bien, je n'ai pas... je... il y avait tellement de choses
qui se passaient, à l'époque, mais j'avais l'impression
qu'ils ne faisaient pas rien (sic) et c'était vrai. Alors
j'ai téléphoné à ma famille et... et je leur ai dit que Ruth
avait été portée disparue. J'ai dit : « Et je ne reçois
aucune aide de la GRC. » J'ai demandé s'ils pouvaient venir
m'aider à la chercher, et c'est ce qu'ils ont fait. Ils ont
tous pris congé... congé de leur travail pour venir m'aider à
la chercher.

1	ME BREEN OUELLETTE : Donc vous avez dit qu'on
2	l'a trouvée le 7 avril. Comment l'avez-vous appris?
3	MME BERNA BARORE : J'étais toujours à Fort
4	McMurray, à attendre les cendres de mon petit frère. Mon
5	frère Jean (transcription phonétique) m'a appelé et elle
6	et il m'a dit qu'ils avaient trouvé Ruth. J'ai dit :
7	« Oh. » J'ai dit : « Excellent. » J'ai dit : « Où était-
8	elle? » Et il a dit : « Non. » Il a dit : « On a trouvé…
9	ils ont seulement trouvé son corps. »
10	ME BREEN OUELLETTE : À quel endroit a-t-on
11	trouvé son corps?
12	MME BERNA BARORE : Son corps a été retrouvé à
13	trois kilomètres à l'ouest d'Athabasca, près de la rivière.
14	Elle était sur la glace.
15	ME BREEN OUELLETTE : Qu'est-ce qui était
16	étrange à propos de cet emplacement?
17	MME BERNA BARORE : Ma sœur n'allait n'allait
18	jamais dans cette partie de la ville, dans l'ouest. C'est
19	très petit, Athabasca. J'habite à deux pâtés de maisons de
20	l'Union. Et je savais qu'elle n'allait jamais dans cette
21	partie de la ville, alors je trouvais ça très étrange.
22	Qu'elle n'aurait pas pu se rendre là.
23	ME BREEN OUELLETTE : Est-ce que le secteur
24	était bien éclairé?
25	MME BERNA BARORE : Pour se rendre là, il faut

1	monter une colline. C'est très sombre. Il n'y a pas de
2	lumières. Si elle marchait… si elle marchait dans le fossé,
3	il y a… il y a beaucoup de trous là parce que j'ai essayé
4	de marcher là quand je suis allée à sa recherche. Si elle
5	marchait sur une autoroute, il aurait été très difficile
6	d'atteindre la rivière, parce que c'est très abrupt. Et
7	comme je l'ai dit, il y avait beaucoup de trous par terre.
8	ME BREEN OUELLETTE : Alors avec sa blessure,
9	pouvait-on raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait pu
10	marcher sur ce terrain accidenté?
11	MME BERNA BARORE : Non, elle ne l'aurait pas
12	fait. Elle n'aurait pas pu.
13	ME BREEN OUELLETTE : Pouvez-vous nous dire
14	comment on l'a trouvée? Et si c'est utile…
15	MME BERNA BARORE : Comment
16	ME BREEN OUELLETTE : J'ai cru comprendre que
17	quelqu'un l'a trouvée. Pouvez-vous nous dire dans quelles
18	circonstances?
19	MME BERNA BARORE : Le 6 avril c'est cette
20	partie-là?
21	ME BREEN OUELLETTE : Le 6 avril. Oui, au
22	sujet du 6 avril.
23	MME BERNA BARORE : Le 6 avril, la police
24	aurait supposément effectué une recherche avec des chiens
25	de recherche de restes humains. Ils sont passés près

1	d'elle. Une dame qui vit dans les environs a vu ce qui se
2	passait, et la curiosité l'a piquée, alors le lendemain,
3	elle est montée sur son quatre roues avec son chien et elle
1	est allée regarder dans ce coin-là. Ma sœur a été trouvée
5	sur la glace. Elle était habillée en noir, alors elle était
5	très visible.

ME BREEN OUELLETTE : Alors vous étiez à Fort

McMurray quand on vous a appris la nouvelle. Qu'avez-vous

fait?

Athabasca le lendemain, le huit. Quand je suis rentrée, je me suis rendue au salon funéraire à pied et je leur ai dit que je voulais voir ma sœur. Et ils ont dit qu'ils l'avaient déjà envoyée à Edmonton pour une autopsie. De là, j'ai traversé la rue, je suis allée à la GRC et je leur ai demandé… Je voulais qu'ils me donnent… qu'ils me laissent voir le dossier de ma sœur. Je voulais savoir ce qu'ils avaient fait pendant tout le temps où elle était disparue. Mais ils m'ont dit que c'était confidentiel… la Loi sur la protection des renseignements personnels et que je ne pouvais pas le voir.

ME BREEN OUELLETTE : Quand vous êtes rentrée chez vous, j'ai cru aussi comprendre que vous avez parlé à Amy de la façon dont elle l'a appris. De la façon dont la nouvelle lui a été annoncée. Pouvez-vous me parler de ça?

1	MME BERNA BARORE : Ma sœur a été retrouvée le
2	matin. Et la… ils n'ont pas informé ma famille avant 11 h
3	ce soir-là. Et ce n'était pas la GRC d'Athabasca qui est
4	allée l'aviser. C'est la GRC de Boyle. Ils lui ont donné
5	mes clés et les cinq dollars qu'elle avait dans la poche de
6	son manteau.
7	ME BREEN OUELLETTE : Vous souvenez-vous du
8	nom de l'agent de la GRC de Boyle qu'Amy vous a donné?
9	MME BERNA BARORE : Il s'appelait Sunny Kim
10	(transcription phonétique).
11	ME BREEN OUELLETTE : Et je je veux poser une
12	question, revenir un peu en arrière, quand vous avez appris
13	que le corps de Ruth avait été envoyé à Edmonton pour subir
14	une autopsie et qu'ils n'en avaient pas informé la famille.
15	Qu'avez-vous ressenti?
16	MME BERNA BARORE : La GRC d'Athabasca?
17	ME BREEN OUELLETTE : Oui, lorsque le quand
18	quand ils l'ont envoyée subir une autopsie à votre insu.
19	MME BERNA BARORE : Eh bien, je voulais la
20	voir et j'étais vraiment bouleversée parce que je voulais
21	vraiment la voir et donc ils m'ont dit que je pourrais la
22	voir quand ils la ramèneraient pour la veillée funèbre et
23	les funérailles.
24	ME BREEN OUELLETTE : Et quand vous êtes allée
25	à la GRC pour demander son dossier, est-ce qu'ils vous ont

1	mis en contact avec les services aux victimes?
2	MME BERNA BARORE : Non.
3	ME BREEN OUELLETTE : Et donc qui avez-vous
4	rencontré après votre visite au poste de police? Où
5	êtes-vous allée par la suite?
6	MME BERNA BARORE : Je suis allée chez Amy,
7	parce que c'est là qu'étaient tous les membres de ma
8	famille. Donc on parlait et notre… J'ai demandé que… comme
9	qui l'avait identifiée. J'ai été très étonnée d'apprendre
10	qu'aucun membre de la famille ne l'avait identifiée. En
11	fait, j'étais bouleversée.
12	ME BREEN OUELLETTE : Quand le médecin légiste
13	a-t-il retourné le corps de Ruth à la famille?
14	MME BERNA BARORE : Le quoi de Ruth?
15	ME BREEN OUELLETTE : L'a retournée d'Edmonton
16	à la famille.
17	MME BERNA BARORE : Je ne me souviens pas de
18	la date exacte.
19	ME BREEN OUELLETTE : Vous en avez parlé avec
20	moi dans le passé. Est-ce que le 13 avril vous semble
21	exact?
22	MME BERNA BARORE : Oui.
23	ME BREEN OUELLETTE : Et
24	MME BERNA BARORE : Oui, parce qu'on a tenu
25	ses funérailles le 18 avril… ou le 14.

1	ME BREEN OUELLETTE : Et comment a-t-elle été
2	retournée à votre famille?
3	MME BERNA BARORE : Elle a été retournée dans
4	un cercueil scellé. On ne nous a pas retourné ses effets
5	personnels. Alors je… aucun membre de ma famille n'a pu la
6	voir, ou même savoir si elle était bien dans ce cercueil.
7	ME BREEN OUELLETTE : À votre avis, est-ce
8	qu'un membre de la famille aurait dû identifier Ruth?
9	MME BERNA BARORE : Oh, absolument. Un membre
10	de la famille aurait dû l'identifier, ou un… un médecin.
11	Quelqu'un qui la connaissait, mais personne ne l'a fait.
12	ME BREEN OUELLETTE : Par par médecin,
13	voulez-vous dire un médecin praticien, comme son médecin de
14	famille? Un un médecin qui la connaissait?
15	MME BERNA BARORE : Oui.
16	ME BREEN OUELLETTE : Et croyez-vous que la
17	police et le coroner devraient empêcher la famille de voir
18	vos… les restes d'un proche? Pensez-vous que ce devrait
19	être un droit de la famille?
20	MME BERNA BARORE : Non, la famille doit… doit
21	voir ses proches, sinon, il n'est pas possible de faire son
22	deuil. Il reste toujours des questions, et même de
23	l'espoir, parce que, peut-être qu'elle n'était pas
24	là-dedans, vous savez. Parce qu'on n'a aucune preuve
25	qu'elle l'était.

1	ME BREEN OUELLETTE : Avez-vous commandé une
2	copie du rapport du médecin légiste?
3	MME BERNA BARORE : Oui.
4	ME BREEN OUELLETTE : Et quand l'avez-vous
5	reçue?
6	ME BERNA BARORE : C'était environ quatre mois
7	après son décès.
8	ME BREEN OUELLETTE : Et qu'avez-vous noté
9	d'étrange dans ce rapport?
10	MME BERNA BARORE : J'ai trouvé que c'était
11	étrange qu'ils aient inscrit le suicide comme cause du
12	décès. Ma sœur avait des pilules. Elle avait des Tylenol 3.
13	Elle avait des somnifères. Elle avait des Valium. Si elle
14	voulait s'enlever la vie… Ils ont dit que c'était un
15	suicide par Benadryl. Premièrement, elle n'aurait pas
16	marché aussi loin. Elle n'aurait même pas été capable
17	d'aller jusque-là. Et pourquoi prendre quelque chose qu'on
18	peut acheter sans ordonnance quand on a toutes ces pilules
19	qui pourraient Si on voulait se suicider, c'est ça qu'elle
20	aurait pris.
21	ME BREEN OUELLETTE : Qu'avez-vous remarqué
22	dans le rapport relativement à sa vieille blessure à la
23	cheville?
24	MME BERNA BARORE : Il n'y a aucune mention de
25	sa blessure à la cheville dans le rapport. Deux examens

1	externes. Donc ça n'a pas été noté.
2	ME BREEN OUELLETTE : Je cherche la
3	formulation exacte dans dans le rapport parce que selon
4	mon souvenir, c'est juste un peu différent, et je voulais
5	que le commissaire ait la phrase exacte.
6	MME BERNA BARORE : OK. Je pense que c'était
7	celle du Dr Damino (transcription phonétique)?
8	ME BREEN OUELLETTE : Oui. La lettre. Oui. La
9	lettre. Il pourrait y avoir un problème technique avec la
10	copie sur… sur les pièces, et je m'en excuse… Mes excuses,
11	Monsieur le Commissaire. Essentiellement, si je vous
12	comprends bien, la la lettre que vous avez reçue du bureau
13	du médecin légiste, c'était qu'ils n'examinent pas les
14	structures des bras et des jambes, ou quelque chose du
15	genre?
16	MME BERNA BARORE : Oui, ni les pieds.
17	ME BREEN OUELLETTE : OK. Donc qui était
18	responsable de l'enquête de la GRC sur le décès de votre
19	sœur?
20	MME BERNA BARORE : Le sergent Brian Scott.
21	ME BREEN OUELLETTE : Et qu'elle était la
22	réponse du sergent Scott lorsqu'il a reçu une copie du
23	rapport du médecin légiste? Quelle a été sa première
24	réaction?
25	MME BERNA BARORE : Il s'est rendu chez sa

1	fille… Il est allé chez sa fille Amy et lui a dit que sa
2	mère était morte… s'était suicidée. J'étais au travail à ce
3	moment-là.
4	ME BREEN OUELLETTE : Avez-vous pensé que
5	c'était une façon professionnelle et respectueuse de
6	traiter la situation?
7	MME BERNA BARORE : Non, il aurait pu attendre
8	qu'il y ait un membre de la famille avec elle. Quand je
9	suis rentrée, j'avais l'examen médical… le rapport aussi
10	dans le courrier.
11	ME BREEN OUELLETTE : Alors vous veniez de
12	recevoir le rapport et savez-vous si savez-vous si vous
13	veniez juste de recevoir le rapport parce qu'il venait
14	juste d'être publié?
15	MME BERNA BARORE : Oui.
16	ME BREEN OUELLETTE : Donc il n'a pas perdu de
17	temps pour se rendre chez Amy pour lui dire ça?
18	MME BERNA BARORE : Non, il n'a pas perdu de
19	temps.
20	ME BREEN OUELLETTE : Dans vos rapports avec
21	le sergent Scott, vous a-t-il parlé de rencontres avec une
22	personne pendant qu'ils effectuaient leurs recherches?
23	MME BERNA BARORE : Oui. Pendant une des
24	recherches, il nous a dit qu'il avait rencontré un gars
25	dans le boisé… Il avait coupé des feuilles… des branches et

1	il se faisait un lit dans la neige là. Il ne nous a pas dit
2	qui c'était, ni aucune autre information à ce sujet.
3	ME BREEN OUELLETTE : Et il n'a pas expliqué
4	pourquoi il vous donnait ces renseignements?
5	MME BERNA BARORE : Non, pas du tout.
6	ME BREEN OUELLETTE : Le sergent Scott ne vous
7	a-t-il jamais laissé voir le dossier ou des preuves
8	policières?
9	MME BERNA BARORE : Le sergent Scott m'a
10	laissée regarder un… un DVD pris à… à l'Union Hotel cette
11	nuit-là, qu'elle était là.
12	ME BREEN OUELLETTE : Et quels détails
13	avez-vous remarqués dans cette séquence?
14	MME BERNA BARORE : Je suis allée là et il
15	était… il était étonné que je sois seule. Alors on a
16	regardé le… le DVD, et j'ai remarqué que lorsqu'elle
17	marchait… eh bien, lorsqu'elle se levait et qu'elle
18	marchait, elle boitait. Je l'ai fait remarquer au sergent
19	Scott. J'ai dit : « Sa cheville lui fait mal. »
20	ME BREEN OUELLETTE : A-t-il demandé pourquoi?
21	MME BERNA BARORE : Je lui ai dit qu'elle
22	avait subi une opération à la cheville et que c'était… les
23	tiges commençaient à sortir.
24	ME BREEN OUELLETTE : Est-ce qu'on la voit
25	partir dans la vidéo?

1	MME BERNA BARORE : Oui. Quand elle est
2	partie… elle est sortie par la porte et a tourné vers la
3	gauche. Ce serait dans la direction de chez moi.
4	ME BREEN OUELLETTE : Et plus tôt, vous avez
5	dit que vous n'habitiez qu'à quelques pâtés de maisons de
6	là.
7	MME BERNA BARORE : Deux pâtés de maisons.
8	ME BREEN OUELLETTE : Le sergent Scott vous
9	a-t-il dit autre chose après le visionnement des séquences
10	de la caméra de sécurité?
11	MME BERNA BARORE : Oui. Parce que je suis
12	allée là seule, il m'a dit que j'étais le chef de ma
13	famille juste comme il était le chef de la police. Je lui
14	ai dit que je n'avais pas cet honneur d'être chef et qu'il
15	était raciste.
16	ME BREEN OUELLETTE : Et qu'avez-vous ressenti
17	à ce moment?
18	MME BERNA BARORE : Beaucoup de colère. Parce
19	que c'est comme si on n'était rien. Que c'était… comme un
20	peu comme s'il ne parlait même pas d'une personne. Vous
21	savez.
22	ME BREEN OUELLETTE : Vous souvenez-vous d'une
23	autre occasion où vous avez demandé au sergent Scott
24	comment votre sœur avait été identifiée?
25	MME BERNA BARORE : Oui. Il a dit la première

1	fois, il m'a dit qu'elle avait été identifiée par la
2	cicatrice sur sa cheville, parce que je voulais savoir
3	comment ils l'avaient identifiée.
4	ME BREEN OUELLETTE : Avez-vous trouvé ça
5	étrange qu'il dise qu'elle a été identifiée de cette
6	façon-là?
7	MME BERNA BARORE : Eh bien oui. Il aurait au
8	moins pu contacter un membre de la famille. Qu'il y avait
9	Tous les membres de la famille étaient là. On avait… on
10	venait juste de tenir des funérailles pour mon petit frère.
11	Ou un médecin, son médecin, ou même un ami, mais c'était
12	très… Ce n'était tout simplement pas bien de ne pas
13	demander à la famille d'aller l'identifier.
14	ME BREEN OUELLETTE : Y avait-il autre chose
15	qui était étrange à votre avis? Qu'il ait dit qu'il l'avait
16	identifiée par sa blessure à la cheville?
17	MME BERNA BARORE : Eh bien oui, parce que
18	j'avais dit à Falk qu'elle avait des tatouages et elle
19	avait aussi différentes cicatrices. Mais parce que j'avais
20	fait remarquer qu'elle avait mal à la cheville quand on
21	regardait la vidéo, que probablement que, simplement il
22	pensait que ça me suffirait, j'imagine.
23	ME BREEN OUELLETTE : Avez-vous pensé qu'il
24	soit probable que la police l'identifie par cette blessure
25	alors que le médecin légiste… légiste ne l'avait pas noté

1	dans son rapport?
2	MME BERNA BARORE : Oui. Parce que le médecin
3	légiste l'aurait vu. Et pour qu'ils l'identifient… pour
4	qu'il l'identifie avec ce… au moyen de sa cheville n'était
5	pas… ce n'était même pas une identification quant à moi.
6	ME BREEN OUELLETTE : Étiez-vous satisfaite de
7	la façon dont l'enquête avait été traitée?
8	MME BERNA BARORE : Non. Parce qu'elle n'a pas
9	été traitée du tout.
10	ME BREEN OUELLETTE : Et avez-vous déposé une
11	plainte contre la GRC d'Athabasca?
12	MME BERNA BARORE : Oui.
13	ME BREEN OUELLETTE : J'aimerais juste
14	j'aimerais prendre un moment, si vous voulez bien, Monsieur
15	le Commissaire. Il semble qu'il y a un peu de chahut à
16	l'arrière. OK. Merci. Donc je suis désolé; je n'ai pas
17	entendu à cause du bruit. Avez-vous déposé une plainte
18	contre la GRC d'Athabasca?
19	MME BERNA BARORE : Oui.
20	ME BREEN OUELLETTE : Vous rappelez-vous la
21	date à laquelle vous avez déposé la plainte?
22	MME BERNA BARORE : C'était en juin.
23	ME BREEN OUELLETTE : On a on en a parlé
24	avant; est-ce que le 27 juin vous semble exact?
25	MME BERNA BARORE : Oui.

1	ME BREEN OUELLETTE : Et pour résumer, quel
2	était le fondement de votre plainte?
3	MME BERNA BARORE : Ma plainte était que la
4	GRC d'Athabasca n'a… n'a rien fait pour trouver ma sœur.
5	ME BREEN OUELLETTE : Pouvez-vous me dire les
6	problèmes dont vous vous êtes plaintes concernant l'enquête
7	policière?
8	MME BERNA BARORE : Après que Scott, le
9	sergent Scott, a pris l'enquête en charge, le lundi,
10	j'appelais au bureau de la GRC et je demandais : « Comment
11	vont les choses? » « Comment va son dossier? » Et on me
12	disait toujours, chaque fois que je téléphonais là, ils
13	disaient, ils me demandaient : « Quelle personne
14	disparue? » Je… je suis perdue, je suis désolée.
15	ME BREEN OUELLETTE : Les les les
16	différentes choses qui vous posaient des problèmes dans
17	dans la façon dont ils ont mené l'enquête.
18	MME BERNA BARORE : Il n'y a pas eu d'enquête
19	ME BREEN OUELLETTE : Alors par exemple,
20	ont-ils posé des affiches?
21	MME BERNA BARORE : Non. J'ai demandé… à un
22	moment donné, j'ai demandé au sergent Scot si on pouvait
23	avoir s'il pouvait nous guider un peu sur la façon de
24	faire une recherche de personne disparue. Il ne m'a jamais
25	répondu. Il n'a jamais fourni d'affiches de personne

1	disparue. On les a faites nous-mêmes. Même la ville
2	d'Athabasca ne savait pas qu'une personne avait été portée
3	disparue.
4	ME BREEN OUELLETTE : Vous souvenez-vous
5	d'avoir demandé à la GRC de l'aide lorsqu'elle était
6	disparue?
7	MME BERNA BARORE : À part d'avoir demandé
8	comment je leur ai demandé de l'aide s'ils pouvaient nous
9	aider à effectuer des recherches et nous guider dans la
10	façon de chercher une personne disparue. Et on n'a rien
11	reçu à ce sujet.
12	ME BREEN OUELLETTE : Ils vous ont tout
13	simplement ignorés?
14	MME BERNA BARORE : C'est à peu près ça.
15	ME BREEN OUELLETTE : Qui a mené l'enquête sur
16	votre plainte contre le détachement de la GRC d'Athabasca?
17	MME BERNA BARORE : C'est un agent du
18	détachement de Boyle, qui… qui est environ… Ils sont à
19	environ 30 kilomètres d'Athabasca. Ils sont dans le même
20	comté. Je m'attendais à ce qu'une personne de l'extérieur
21	mène cette enquête.
22	ME BREEN OUELLETTE : Donc pour être clair,
23	vous vous attendiez à ce qu'ils envoient quelqu'un
24	d'indépendant, sans lien avec… sans possibilité de liens
25	avec la GRC d'Athabasca?

1	MME BERNA BARORE : Oui. Ça m'a beaucoup
2	étonnée qu'ils envoient l'agent de Boyle.
3	ME BREEN OUELLETTE : Vous rappelez-vous le
4	temps qu'il a fallu pour enquêter sur votre plainte?
5	MME BERNA BARORE : Ç'a pris du temps, parce
6	que je n'arrêtais pas de téléphoner au quartier général de
7	la Division du Nord-Est, parce que c'est là où se trouvent
8	Boyle et Athabasca. Il a fallu environ neuf mois.
9	ME BREEN OUELLETTE : Et quelle a été la
10	conclusion de l'enquête?
11	MME BERNA BARORE : La conclusion était que la
12	GRC la GRC d'Athabasca n'avait pas était n'avait pas
13	commis d'inconduite.
14	ME BREEN OUELLETTE : Vous a-t-on dit que vous
15	pouviez en appeler de la décision?
16	MME BERNA BARORE : On m'a dit que je pouvais
17	en appeler de la décision. Je pouvais contacter… ma
18	prochaine étape était d'interjeter appel à Ottawa.
19	ME BREEN OUELLETTE : Et qu'avez-vous
20	ressenti?
21	MME BERNA BARORE : J'ai téléphoné à Ottawa.
22	J'ai téléphoné à Ottawa. J'ai appris toutes les choses que
23	j'étais censée faire, et c'était… je… C'était comme si
24	j'avais atteint un obstacle infranchissable et j'ai sombré
25	dans une profonde dépression. Je ne pouvais plus y arriver.

1	J'étais	seule pour	faire	ça.

2 ME BREEN OUELLETTE: Et donc vous avez choisi 3 de ne pas... ne pas interjeter appel?

j'ai trouvé que c'était tout simplement trop difficile de le faire, et de le faire seule. Ça allait, mais quand... on aurait dit qu'il y avait tellement plus de travail à faire et après avoir été confrontée à un obstacle après l'autre, peu importe où j'allais, peu importe ce que je faisais, je ne pouvais juste pas aller... ou aller à Ottawa et interjeter appel.

ME BREEN OUELLETTE : Pensez-vous que c'était juste qu'une personne dans votre situation avec... vivant avec votre deuil... soit placée dans ces circonstances?

D'avoir à faire autant de démarches pour trouver un semblant de justice?

MME BERNA BARORE : Je traversais deux deuils dans ma famille. Et ma sœur, c'était très grave, parce qu'il n'y a pas eu de deuil, et personne ne faisait rien pour... pour aider. Et après des mois et des mois et des mois et des mois de... Comme j'ai dit, d'être confrontée à d'énormes obstacles infranchissables et pendant que la GRC de Boyle d'Athabasca... ou de Boyle menait son enquête, je... je n'arrêtais pas de téléphoner. « Mais qu'est-ce qui se passe? Où en est l'enquête? »

1	Et c'était un long processus à traverser par
2	soi-même sans aucune On n'avait pas d'information pour me
3	guider, pour aider, pour m'aider à pousser… pour m'aider à
4	traverser ça. Je trouve qu'il aurait dû y avoir quelqu'un
5	quelque part vers qui j'aurais pu me tourner pour m'aider
6	au moins à faire les dernières démarches et interjeter
7	appel à Ottawa. Je ne trouve pas que j'ai tout fait… tout
8	fait, parce que je ne suis pas allée à Ottawa. Mais je…
9	j'ai atteint ma limite et j'ai sombré dans une profonde
10	dépression et… je ne pouvais plus y arriver.
11	ME BREEN OUELLETTE : En rétrospective, étant
12	donné tout ce que vous avez traversé, pensez-vous qu'il y
13	avait une chance d'obtenir des résultats de toute façon?
14	Maintenant, aujourd'hui, pensez-vous qu'il serait arrivé
15	quelque chose si vous aviez interjeté appel?
16	MME BERNA BARORE : Peut-être que la GRC
17	d'Athabasca aurait été obligée de rendre des comptes sur
18	son inaction.
19	ME BREEN OUELLETTE : Après la plainte,
20	avez-vous eu d'autres contacts avec la GRC d'Athabasca?
21	MME BERNA BARORE : Pas directement, non.
22	Environ merci.
23	ME BREEN OUELLETTE : Je pense qu'il y a un
24	problème technique. OK.
25	MME BERNA BARORE : (Incompréhensible) comme

1	ça?
2	ME BREEN OUELLETTE : Alors après l'enquête de
3	la GRC d'Athabasca, avez-vous eu d'autres contacts avec la
4	GRC d'Athabasca, ou a-t-elle eu affaire avec votre famille?
5	MME BERNA BARORE : Après le après le Un
6	jour, Amy m'a téléphoné, et elle m'a dit : « As-tu fait
7	mettre l'oncle Joe (transcription phonétique) en prison? »
8	Je, j'ai dit : « De quoi tu parles? » Vous voyez, un jour,
9	mon frère était turbulent chez moi et j'ai appelé la police
10	contre lui… pour qu'ils viennent le sortir, et j'étais à la
11	maison, chez moi, alors ils ont dit à Amy qu'ils
12	examinaient leurs dossiers et qu'ils voulaient savoir, vous
13	savez, comment allaient les choses. Et ils avaient le seul
14	numéro de contact qu'ils avaient était celui d'Amy. Et
15	j'étais… j'ai dit à Amy, mais je… quand je… quand j'ai
16	téléphoné à la police, j'ai dit : « J'ai téléphoné à partir
17	de chez moi. De mon numéro de téléphone. S'ils regardaient
18	ces dossiers, ils n'auraient même pas… ton numéro n'aurait
19	même pas dû y être, parce que c'est à partir de chez moi
20	que j'ai téléphoné. »
21	ME BREEN OUELLETTE : Vous vous souvenez-vous
22	du nom du policier qui a téléphoné à Amy?
23	MME BERNA BARORE : Il s'appelait Barnell
24	(transcription phonétique).
25	ME BREEN OUELLETTE : Et lui a-t-il demandé

1	autre chose pendant cet appel?
2	MME BERNA BARORE : Il voulait savoir quel
3	lien j'avais avec Amy et avec ma sœur.
4	ME BREEN OUELLETTE : Pensez-vous qu'il avait
5	une bonne raison de téléphoner et de parler à Amy à propos
6	de ça?
7	MME BERNA BARORE : Non. D'abord, il portait
8	atteinte à ma vie privée. Il parlait à Amy de quelque chose
9	qui aurait dû être privé. Et à mon avis, ils m'examinaient
10	pour voir s'ils pouvaient trouver quelque chose. Je ne sais
11	pas ce qu'ils cherchaient… pourquoi ils m'examinaient… Je
12	ne sais pas… ma réputation… je, je n'en sais rien… J'avais
13	l'impression qu'ils menaient une enquête à mon sujet à
14	l'époque.
15	ME BREEN OUELLETTE : Et rien d'autre n'en est
16	ressorti?
17	MME BERNA BARORE : Non.
18	ME BREEN OUELLETTE : Berna, pouvez-vous me
19	dire qu'elles étaient les dons et les forces de Ruth?
20	MME BERNA BARORE : Les dons de Ruth elle
21	était ma meilleure amie. Ma seule amie à l'époque. C'est
22	tout c'est la seule personne dont je pensais avoir besoin.
23	Elle aimait ses petits-enfants, mais ma sœur était très
24	timide, très elle aimait ses petits-enfants, surtout le
25	deuxième. Elle était mon rayon de soleil.

1	ME BREEN OUELLETTE : Quel résultat
2	souhaitez-vous obtenir de votre témoignage aujourd'hui?
3	MME BERNA BARORE : J'espère que les gens
4	apprennent qui elle était. Les gens ne savent pas ce qui
5	lui est arrivé. Comme je l'ai dit, même la Ville
6	d'Athabasca ne sait pas ce qui est arrivé, qu'il y avait
7	une personne disparue. Simplement parce qu'elle était une
8	Autochtone qui quittait qui quittait un bar quand elle a
9	été vue la dernière fois, rien n'a été fait.
10	Je veux que les gens se rendent compte que
11	c'est difficile de… surtout pour une femme autochtone même
12	de déposer une plainte. Et rien n'est fait.
13	Pour moi, je crois… pour la GRC d'Athabasca,
14	elle était un vilain petit secret qu'ils ont essayé de
15	faire disparaître en espérant qu'on n'en parle plus.
16	ME BREEN OUELLETTE : Après avoir écouté
17	toutes les familles et les survivantes qui sont venues ou
18	qui viendront raconter leurs expériences à l'Enquête
19	nationale, que demanderiez-vous aux Canadiens de faire?
20	MME BERNA BARORE : Je leur demanderais d'être
21	plus conscients… qu'ils soient sensibilisés à ce que
22	traversent les Autochtones lorsqu'ils lorsqu'un être cher
23	est porté disparu ou est assassiné.
24	Le cas de ma sœur ne faisait pas partie des
25	personnes comme personne disparue. Et je pense qu'il y a

1	beaucoup de familles qui n'ont pas non plus été aussi loin.
2	Il y a probablement plein d'autres filles qui sont
3	disparues, ont été assassinées, et personne ne l'a jamais
4	su.
5	Il n'y a pas d'endroit où on peut se tourner.
6	Il faut La police doit établir un protocole partout au
7	Canada lorsqu'une personne y est portée disparue. Il y a
8	des étapes qu'elle doit suivre.
9	Les familles devraient avoir accès à plus de
10	ressources vers lesquelles elles peuvent se tourner pour
11	obtenir des renseignements quand elles veulent signaler la
12	disparition ou l'assassinat d'un proche. Où on pourrait
13	obtenir de l'aide. À propos de ça.
14	ME BREEN OUELLETTE : Merci. Je vais
15	maintenant demander au commissaire s'il a des questions
16	pour Berna.
17	COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Berna, selon
18	votre expérience, vous avez partagé quelques
19	recommandations. Je veux simplement m'assurer… avez-vous
20	d'autres recommandations à formuler à l'Enquête nationale
21	aujourd'hui, en fonction de votre expérience?
22	MME BERNA BARORE : Comme je l'ai dit, il doit
23	y avoir plus d'information accessible aux gens sur là où ils
24	peuvent obtenir de l'aide, à l'extérieur de la GRC. Comme
25	il doit y avoir Comme je l'ai dit, la police doit mettre

1	en place un protocole à suivre… quand une personne est	
2	portée disparue, ce qu'ils doivent faire pour donner suite	
3	à chaque cas de disparition. Et c'est quelque chose qu'ils	
4	doivent faire partout au Canada et ça doit être au dossier.	
5	COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : Berna, je vous	
6	remercie beaucoup d'être venue nous parler de votre sœur	
7	et et de nous avoir fait part de vos recommandations cet	
8	après-midi. Merci pour votre force.	
9	MME BERNA BARORE : Merci.	
10	UN INTERLOCUTEUR : Est-ce que je peux poser	
11	une question? Est-ce possible?	
12	ME BREEN OUELLETTE : Non, je suis désolé. Si	
13	vous me le permettez, j'ai une autre question pour Berna.	
14	Berna, pensez-vous qu'il faut réformer la	
15	façon dont on traite les restes des Autochtones pour que	
16	les institutions en place respectent bien les familles, les	
17	restes et qu'on ne vous prive pas de l'occasion de faire	
18	vos adieux?	
19	MME BERNA BARORE : Ça, c'est ce qui m'a fait	
20	le plus de mal, le fait que je n'ai pas eu la chance de	
21	faire mes adieux à ma sœur. Et oui, les familles ne	
22	devraient pas en être privées.	
23	ME BREEN OUELLETTE : Monsieur le Commissaire,	
24	ce sont toutes les questions que j'ai pour Berna. À votre	
25	discrétion, je demande que cet interrogatoire soit levé.	

1		COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON : OK, on peut
2	conclure cette	e séance. Merci.
3	Pièces (co	ode : P1P05P0303)
4	Pièce 1 :	Dossier contenant les images affichées sur
5		les écrans pendant l'audience publique.
6	Pièce 2 :	Rapport du médecin légiste. *SCELLÉ* sur
7		ordonnance du commissaire Eyolfson le
8		2 mai 2018.
9	Pièce 3 :	Commission des plaintes du public contre la
10		GRC
11		Dossier de documentation de la plainte
12		officielle nº 2008-1688,
13		comptant 17 pages (formulaire de plainte
14		officielle de trois pages et lettres
15		adressées à Mme Barore de la part de la
16		Commission datées : 1) le 30 juin 2008; 2) le
17		9 juillet 2008; 3) le 14 août 2008; 4) le
18		14 septembre 2008; 5) le 14 octobre 2008; 6)
19		le 15 novembre 2008; 7) le 6 avril 2009; 8)
20		le 14 avril 2009 (deuxième page manquante
21		soumise); 9) le 14 mai 2009.
22		
23	La séance e	est levée à 15 h 18.

## ATTESTATION DE LA COPISTE\*

Je, soussignée Shannon Munro, transcriptrice judiciaire, atteste par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de l'audio numérique produit dans cette affaire.

Shannon Munro

Le 16 février 2018

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.